

combat breton

DES CLÉS POUR
L'AFRIQUE

JANVIER - FÉVRIER 1980
NUMÉRO 10 (Nouvelle série)

PRIX 5 F

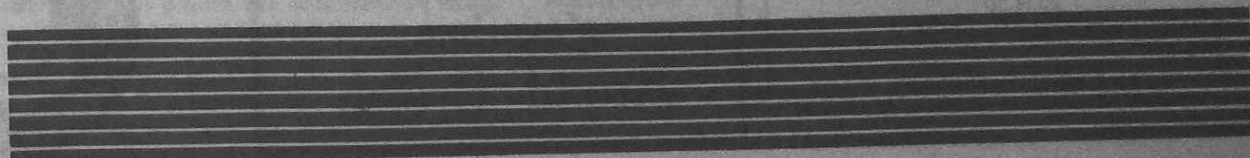
Dossier : LA MAKHNOVITCHINA



QUEL AVENIR
POUR LES TERRES
DE BRETAGNE ?

M - 1661 - 10 - 5 F

Photo Y.L.



SOMMAIRE

AGRICULTURE
Les G.F.A. — p. 3
A propos du G.F.A. de Plogoff — p. 4
Maître Baucher — p. 5
Le chemin — p. 5
Tribune libre — p. 6
Elections prud'homales — p. 7
Dossier : La Makhovitchina — p. 9-10-11

REPRESSION, DETENUS
Quelle amnistie ? — p. 12
L'homme à abattre — p. 13
Cassation, mise en liberté — p. 14
Procès Balcon — p. 15
Des clés pour l'Afrique — p. 16-17
Livres, revues, films — p. 18-19

PETITES ANNONCES

Aozed e vo ur fest-noz gand Komite-Skozell Diwan Brest d'ar zadoz a via Genver, bare sal en Trikar a Brest. Bez e vo «Diasouled ar Mennez ar Vreudeur Leal ha Kanerien ha sonerien all. Bez e vo an tennañ d'ar sord ouz penn.



FEST - NOZ le 2 février 21 H
152 rue de SILLY MAC
BOULOGNE - BILLANCOURT
Mo Billancourt
Au profit du KUZUL AN DISTAOLIADEG (KAD)
Comité Amnistie Breton

KUZUL AN DISTAOLIADEG (KAD)
Comité Amnistie Breton
REUNION INFORMATION 17 Janvier
20 H 30
Mission bretonne 22 rue Dalambre
PARIS XIV
Situation des prisonniers politiques, la CSE, présentation des comités amnistie, la répression en Bretagne.

A PROPOS D'UN COMMUNIQUÉ DE L'U.D.B.

Communiqué de l'U.D.B.

A la suite du récent verdict de la Cour de Sécurité de l'Etat à l'encontre de certains prévenus bretons, l'Union Démocratique Bretonne :

- Rappelée qu'elle a toujours condamné l'existence même de la Cour de Sécurité de l'Etat, contrainte aux régies d'une justice démocratique et populaire. Cette Cour, dont la dépendance à l'égard du pouvoir exécutif n'est plus à démontrer, tend à juger bien plus les idées que les faits : certaines des dernières condamnations le montrent bien.
- Et surtout, l'U.D.B. constate que plusieurs condamnations sont assorties de sursis alors que les prévenus ont accompli de nombreux mois de prison ferme à titre préventif. Cet état de choses devient scandaleux pour ceux des prévenus qui ont été purement et simplement acquittés : qui les dédommagera ?

pour les mois ou l'année passés en prison alors qu'ils sont innocents ? Qui compensera les ennuis professionnels ou familiaux qu'ils ont endurés ?

Après avoir traité tous les inculpés de 1978 de «terroristes» voilà que l'U.D.B. s'aperçoit, après le jugement de la CSE qu'il y a des acquittements, et des sursis. La CSE avait donc décrié qu'ils n'étaient pas «terroristes» on fait marche arrière. Et l'on juge «cet état de choses scandaleux».

Nous disons que, pour n'avoir pas défendu les détenus comme il le fallait, l'U.D.B. est responsable de cet état de choses ainsi que ses alliés parisiens. Nous pensons donc qu'ils participeront au dédommagement et compenseront les ennuis professionnels ou familiaux des prévenus qu'ils ont aidés à maintenir en prison aussi longtemps.

dans
Combat Breton
s'exprime
Argad Breizh



combat breton

Administration :
«Tromocoff» Langouët
56160 - Coëmeau-sur-Scoff
Phone : (97) 31 23 02
Télex : BREIZH 740251
N° Commission paritaire 56213
ISSN 0335 - 6302

Directeur de la publication : Jean Le Calvez
Rédacteur en chef : Y. J. Mardou
Rédaction : Michel Clédic
André Daniél
Gérard Gilbert
Alan Guallerm
Patricia Jannier
Jean Le Calvez
Emile Le Scav, dit Glenmor
Edouard Morvan
Patrick Quezel

Édité par C.I.T.
Imprimerie LE BRETON - CARHAIX
Dépôt légal : JANVIER 1980

ABONNEMENTS :
C.C.F. LA SOURCE 34 362 25 G
1 an : 50 F minimum
Étranger et par avion : nous consulter

Le G.F.A. en Agriculture

Depuis quinze ans le prix de la terre ne cesse d'augmenter. Dans les années 1960-1965 les terres du CENTRE-BRETAGNE se vendaient encore aux environs de 3000 à 4000 F l'ha. Ce chiffre est aujourd'hui à multiplier par cinq. Face à cela la nouvelle loi d'orientation propose la G.F.A. (Groupement Foncier Agricole) bancaire comme la seule issue...

Une réflexion sur ce type d'acquisition du foncier peut permettre un large débat sur la terre. Il est temps de la faire. Avant de voir la disparition de la classe paysanne. A moins que les jeunes...

Jusqu'à ces dernières années l'agriculteur qui s'installait ou s'agrandissait n'avait qu'une alternative : l'achat de la propriété ou la location.

Les terres à louer se font rares. Nombre de propriétaires terriens, âgés pour la plupart, rechignent à louer aux jeunes qui s'installent, craignant de n'être pas payés, tant il est vrai que les charges pesant sur une première installation sont lourdes, que le fermage, lui, risque d'attendre longtemps son tour. Mais l'acquisition individuelle est porteuse de risques insurmontables pour l'acheteur, jeune agriculteur, et la banque tend à lui refuser l'emprunt foncier.

DEUX TYPES DE G.F.A.

Le G.F.A. — SEGESPAR — Ces G.F.A. proposés par la nouvelle loi d'orientation agricole sont dotés de moyens financiers importants. Le prix du fermage est indexé sur le prix de la terre, sans aucune référence à l'arrêté préfectoral réglementant le prix de location.

CETTE FORMULE CONDUIT DIRECTEMENT A LA POSSESSION ANONYME ET CENTRALISÉE DU FONCIER.

Les assemblées générales sont prévues et commandées à distance depuis l'origine des capitaux (la banque prestataire du service en l'occurrence). Même au taux de 4 %, pour un prix moyen ha évalué à 15 000 F de moyenne, le fermage revient à 6000 F ha soit l'équivalent de 7 à 8 qx au lieu de 3 à 5 qx pour un fermage actuel dans la région de GUÉMENE-CLEGUEREC.

Ce sont les propositions des banques telles le Crédit Lyonnais ou le Crédit Agricole par sa filiale SEGESPAR (Société pour l'expansion et la gestion de l'épargne).

Le G.F.A. MUTUEL — De caractère mutualiste, ce type de G.F.A. regroupe les agriculteurs qui recherchent les moyens de se solidariser pour établir une propriété sociétaire décentralisée.

Il est susceptible de défendre les intérêts de l'exploitant dans le respect du statut de fermage et de l'arrêté préfectoral.

Ici l'Assemblée Générale décide et anime par les gérants (ou locataires) du G.F.A. rassemble des sociétaires qui se connaissent entre eux, discutent ensemble de la réévaluation du prix des terres et du choix des nouveaux apporteurs.

Des statuts types existent qui ont présidé à la constitution de G.F.A. en BRETAGNE depuis 1977 en relation plus ou moins étroite avec la S.B.A.F.E.R. Bien sûr, il faut s'informer, multiplier les démarches et les rencontres, trouver les capitaux. Ce qui n'est pas chose facile car les personnes acquiescentes à la nécessité de telles solutions n'ont pas toujours les économies disponibles, même pour des parts de 500 à 1000 F qui sont pourtant un minimum. Il est plus facile de démarrer sur des surfaces limitées que de vouloir couvrir une exploitation, ou plusieurs, sur un court laps de temps. Le prix trop élevé du foncier demeure un lourd handicap.

LA PROPRIÉTÉ FAUSSE LES RAPPORTS ENTRE LES HOMMES

Jusqu'à la, l'acquisition individuelle du foncier apparaissait pour le grand nombre comme la seule possibilité de s'assurer la sécurité dans l'acte de production.

Or, financièrement l'achat devient impossible à l'agriculteur, surtout en début de carrière, car il doit en même temps investir dans ses moyens de production.

Pour rembourser il sacrifie souvent sa santé et l'épanouissement des membres de la famille, parfois même l'avenir des enfants.

Après en avoir eue et surmonté ses difficultés, l'inflation et le report d'annuités y aidant, certains d'entre eux acquièrent un esprit spirituel patronal, individualiste et défensif de l'ordre établi.

Les rapports entre les hommes sont faussés et la hiérarchie des valeurs fait passer la propriété avant les personnes.

Cette acrobatie d'une vie de travail à capitaliser sert le pouvoir par le conditionnement des esprits mais ne résout pas le problème foncier puisque le successeur recommence l'opération. Il en est ainsi chaque qé

nération. Le prix auquel le foncier se paye de nos jours favorise ainsi les gros au détriment des petits.

Une telle politique ne peut mener, à long terme, qu'à l'appropriation de toutes les terres par des financiers et le retour à la servitude.

LES INTERETS DES PETITS EPARGNANTS ET AGRICULTEURS SONT LIÉS

Face à l'obligation imposée par l'économie capitaliste d'investir et de capitaliser dans tous les domaines, une partie des agriculteurs s'achemine vers une propriété sociétaire du sol.

Les assemblées paysannes conduisant à l'office foncier ne sont pas pour aujourd'hui. Alors il nous faut réagir avec nos faibles moyens dans le contexte qui nous est imposé même si nous donnons l'impression de nous salir les mains dans ce marché foncier aux aspects obscurs et spéculatifs. Si les capitalistes qui se présentent aux portes des banques ont compris que la terre constituait une valeur refuge plaçant les capitaux à l'abri de l'inflation, nous devons nous aussi convaincre les petits épargnants (retraités, anciens agriculteurs et divers autres) que leur intérêt peut se fier à notre volonté de favoriser le maintien des jeunes à la terre.

Le G.F.A. mutuel apparaît ici la structure capable de garantir aux petits épargnants la pérennité de l'épargne apportée et aux agriculteurs la possibilité d'exercer leur métier sans investir dans l'outil de travail.

DENONÇONS LA STRATEGIE CAPITALISTE

Alors que le pouvoir engage de plus en plus le paysan à investir en aval de son exploitation, dans tout l'agro-alimentaire, c'est un champ d'action qui va rester libre car les sociétés de capitaux (tels PREVAL, BENIGO et d'autres) se retirent.

Pour eux la transformation des produits agricoles n'a plus un taux de profit satisfaisant.

Plutôt que de s'y laisser prendre, et prendre ainsi le relais de ces sociétés, ce qui entraîne des risques importants et un endettement plus grand sans une seule plus-value du revenu, les agriculteurs ont mieux à faire que de se disperser en impasses successives.

Lorsque le pouvoir donne en plus l'impression de permettre à l'agriculteur de se décharger de la charge foncière et d'accepter une façade de propriété sociétaire... il fait dominer le marché des parts (G.F.A.) par les banques. Ainsi avec un prix de fermage indexé sur le prix du foncier, la banque et les épargnants qui lui font confiance auront intérêt à accélérer l'augmentation du prix de la terre.

Un G.F.A. — Mutuel peut éviter ces écueils, même s'il est contraint aux règles de réévaluation des parts sur le marché foncier.

Nous nous demandons si c'est en cela que nous aurons intérêt à accéder à l'augmentation du prix de la terre.

Un G.F.A. — Mutuel peut éviter ces écueils, même s'il est contraint aux règles de réévaluation des parts sur le marché foncier.

Nous nous demandons si c'est en cela que nous aurons intérêt à accéder à l'augmentation du prix de la terre.

Un G.F.A. — Mutuel peut éviter ces écueils, même s'il est contraint aux règles de réévaluation des parts sur le marché foncier.

Nous nous demandons si c'est en cela que nous aurons intérêt à accéder à l'augmentation du prix de la terre.

Edouard MORVAN

DÉCISIONS ET BILAN DE L'AG DU GFA DE PLOGOFF

500 personnes présentes venues principalement de Bretagne ont bien accueilli les réalisations du GFA (clôture et bergerie). En accord avec l'AG du GFA un exploitant s'installera sur les terres acquises sur le site de la centrale. D'autres terres labourables ont été cédées par les habitants de Plogoff pour le futur exploitant. Le GFA prendra en charge l'achat du matériel agricole. L'AG a décidé pour l'année prochaine la construction d'une coléenne; d'autres constructions sont envisagées mais cela dépend des rentrées d'argent. Pour le moment EDF ne possède pas un seul m² sur le site. Il reste des parts de GFA disponibles (s'adresse au GFA - Mairie de Plogoff).

Le délai de l'enquête d'utilité publique est prévue en janvier 80. ET SURTOUT, LES 2 GERANTS PRINCIPAUX DU GFA DE PLOGOFF PASSENT EN PROCES AU TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE QUIMPER LE 14 JANVIER, pour construction sans permis.

Voici un texte du GFA de Plogoff qui précise son bilan et ses objectifs.

Madame, Monsieur,

Depuis près d'un an que le Groupement Foncier Agricole de Plogoff-Pointe du Raz est créé, vous avez été 1000 à souscrire une part pour nous aider à dire non à EDF. Voici en fin 1979 où nous en sommes.

Bilan des réalisations : Le GFA est à l'heure actuelle propriétaire de 16 hectares sur les 80 convoités par EDF. Cette surface peut paraître faible mais les parcelles qui la composent sont réparties sur l'ensemble du site. Près de 200 000 F ont été recueillis auprès des 1800 souscripteurs de Bretagne, de France et d'ailleurs. L'argent recueilli nous a permis de réaliser au cours de l'été passé des opérations spectaculaires :

- sur le site convoité, clôture d'environ 50 hectares de terres appartenant au GFA et à des sympathisants par la pose de 500 poteaux et de 2 kilomètres de grillage grâce à une centaine de bénévoles au cours du week-end du 14 juillet.

- Construction de «la bergerie» en Août, une inauguration par le maire de Plogoff le 26 Août. 10 000 personnes étaient présentes à cette inauguration.

- Labour des terrains et ensemencement en herbe courant Octobre.

Bilan financier :
Coût du bâtiment et des clôtures 35 500 F
Coût d'acquisition des terrains 10 400 F à ce jour
Frais (notaire, taxes, secrétaire) 8000 F

Solde fin Octobre : 150 000 F
Le point sur la lutte antinucléaire dans le Cap Sizun :

L'enquête d'utilité publique est prévue pour la fin de l'année ou le début de l'année prochaine. Le maire de Plogoff a déjà annoncé qu'il refusait le déroulement de l'enquête dans sa mairie. Le Comité de Défense a décidé quant à lui de s'opposer à la venue du registre et du commissaire enquêteur sur le territoire

de la commune.

Les terrains du GFA vont être prochainement loués à un jeune éleveur de moutons. Le statut de fermage protégera ce jeune agriculteur ; ce sera donc une gêne supplémentaire pour EDF.

Nous avons reçu beaucoup d'encouragements sur le terrain cet été, mais l'attitude de résignation de la plupart des français face au problème nucléaire est inquiétante à bien des points de vue. Le fait, par exemple, que la récente affaire des fissures n'ait pas soulevé davantage d'indignations nous laisse croire que la population est anesthésiée par les propos rassurants des officiels. Nous comptons sur tous pour informer les amis, les voisins, les connaissances, afin de briser ce mur de silence et pour que ce combat ne soit pas un hasard d'honneur.

Projets d'avenir :

- Installation d'un jeune agriculteur (affaire en cours)

- Achat des moutons (100 à 200 brebis)

- Remise en valeur des terres en friche sur le site et aux abords

- Pose d'une coléenne pour l'éclairage de «la bergerie»

- Construction d'une installation de gaz méthane l'été prochain.

Les actions entreprises sur le terrain l'été dernier ont eu un écho national et ont suscité la sympathie de la population régionale. Nous devons donc continuer à faire parler de nous et montrer, en particulier, que des alternatives au nucléaire existent en agriculture. Le jeu en

vaut la chandelle car cette activité est, en Bretagne, très importante et grosse consommatrice d'énergie. Nous comptons sur vos suggestions, projets, aides techniques et financières.

G.F.A. PLOGOFF

Officiellement, on ignore encore s'il y aura un jour une centrale nucléaire à Plogoff. Mais déjà l'É.D.F. a fait savoir qu'elle centrale ce pourrait être. Un dossier de quatre cents pages est arrivé début août dans toutes les mairies du cap Sizun.

Quelques données résumées ce dossier de demande d'utilité publique. La centrale sera construite à 10 mètres au-dessus du niveau de la mer. Dix-sept millions de tonnes de rocalles devront donc être extraites pour mettre à niveau les falaises (hautes aujourd'hui de 40 mètres). Les quatre chaudières nucléaires d'une puissance de 1300 Mw chacune, culmineront à 75 mètres de hauteur. Il faudra pour réaliser la centrale, 400 000 tonnes cubes de béton, 50 000 tonnes d'armatures métalliques, 750 000 mètres carrés de coffrage. Les travaux de mise en place dureront douze ans et l'ensemble représente un budget d'environ 13 200 millions de francs.

extrait du journal «Le Monde» du 7 Octobre 1979



Maître BAUCHER - Notaire
Guéméné sur Scorff

Un individu malfaisant que la loi protège

Nous avons écrit à maintes reprises à Maître Baucher depuis plusieurs mois, pour lui demander des comptes, des explications au sujet du reliquat des ventes de bien qu'il effectue... et pour un nombre croissant de victimes.

A ce jour voici les réponses du Maître, néant. Nous nous sommes rendus en ces jours précédant NOEL au bureau du Maître pour vérifier les oppositions qui empêchent le versement de ces sommes parfois importantes, parfois dues depuis plusieurs années, sans intérêt bien entendu.

Ce jour-là Me BAUCHER frappait depuis son bureau pour contraindre ses visiteurs à prendre la porte, sans leurs reliquats de vente. Curieuse pratique pour un monsieur distingué nous refusant le commentaire, sinon pour dire que nous nous rendrons plus nombreux la prochaine fois : il craint le rapport de forces... Officier ministériel ou expert fourragier ?

Il est dit du notaire qu'il est d'abord un officier ministériel chargé de rédiger et d'authentifier des actes... Sur conseil de son Maître, Marie LE DREFF vendait ses biens au 10 décembre 1976. BAUCHER, transformé en expert fourragier conseillé à Marie de vendre aussi les cultures de Ray grass destinées à l'ensilage sur des terres qui ne lui appartenaient plus.

Il se trouvait là cinq ha d'herbe de belle venue prêtes à enliser. BAUCHER fixe alors le prix : 400 F/ha, même pas le coût de la mise en production, préparation du sol non comprise. Marie doit s'exécuter et perçoit le chèque de 2000 F (400 x 5) des mains du nouvel acheteur de ces terres.

Quelques heures plus tard, ce même jour d'avril 1977, Marie doit encore subir les affres de son Maître. Il lui faut accepter 1500 F en liquide cette fois pour une transaction linéaire au sujet d'un jardin qu'elle s'était procuré par une voisine pour agrandir sa cour de ferme.

L'acheteur, ici, doit lui expliquer, sur ordre du maître, qu'il lui faut accepter du liquide, ainsi on n'entendrait plus jamais parler de cette petite vente inconnue, réalisée par l'officier ministériel, dans l'authenticité.

Le jardin, la salade, le bilan fourragier, tout cela colle bien avec les compétences de Maître BAUCHER. Il fallait que toutes ces choses soient dites en ce moment. Vérité et justice obligent. A toute fin de pouvoir vous informer, le cas échéant, des réponses du Maître au «COMBAT BRETON».

Vous n'avez là, chacune, chacun le sait, qu'un tout petit aperçu des 400 coups du notaire considéré par la population comme étant, nous ne prenons les termes utilisés par ses victimes, «le plus vicieux» que GUÉMÉNÉ-SCORFF ait eu depuis des décennies.

Ces choses sont dites et écrites pour que cessent ces pratiques et que soient assainies les transactions foncières qui transitent par ce cabinet.

Nous conservons bien précieusement en notre possession les documents nécessaires pour élayer bientôt nos argumentations et nos affirmations.

Des hommes et des femmes souffrent dans ce pays, d'autres sont en prison, d'autres sont au cimetière, à cause d'exactions qu'ils n'ont pu digérer et supporter.

Il faut que chacune et chacun retrouve au-delà de son île, sa dignité et sa respectabilité.

C'est tout le sens de notre combat et nous le mènerons à son terme. Amitié et solidarité nous y obligent.

Que celles et ceux qui se sentent concernés se fassent connaître, nous avons accepté les critiques qui nous sont parvenues de part et d'autre et nous remercions toutes les personnes qui se sont fait connaître.

Ensemble nous continuerons et nous vaincrons pour briser les chaînes modernes de notre esclavage.

Edouard MORVAN et Marie LE DREFF

LE CHEMIN

Chemin de mes vieux, de tous les vieux, désormais désert. Le talus embroussaillé comme nos mémoires. Ces silhouettes spiritues, souvenirs parfaits d'une époque disparue, d'une paysannerie bouillonnée. Les grands-parents ne sont pas les seuls morts. Tout le village est tombé, silencieux. L'oubli l'habite. L'orgueil, cette autre forme de l'ignorance, a mené au cimetière tout un patrimoine de gestes et de désirs. Le bocage arraché, pleine vie, toute une vie défantée; les adultes doivent marcher à reculons. Une révision générale raviverait peut-être.

Je veux le réveil de ces vieilles pierres. Je suis comme un pauvre, heureux de retrouver son unique passante et passaison. La charnue et le tracteur ont creusé les sillons où je marche profondément. Les fougères comme une chevelure mouvrante, roussie, au fur et à mesure. Ce reste de forêt comme un lambeau d'espoir. Les vaches assouplies dans les champs, des chèvres par hasard dans des petits prés, les pommes, les prunets, les châtaigniers, les framboises non ramassées comme par hasard.

Le privilège de revenir en arrière, de faire demi-tour, de reconquérir les lieux immergés par le néant technologique. Machinisme n'est pas justice. Le génocide au nom du progrès matérialiste. La justice est une idée utile non pratiquée par les cravatés et les autres.

Le ciel bas et nuageux comme d'habitude; pour tant des troubles de lumière sur le mur de granit, sur ce potager, dans ces têtes d'arbres qui penchent au-dessus du cœur. L'instinct du peintre naît au contact de cet flot campagnard, paradis sauvé de la gangrène industrielle.

Soudain l'émotion redonne au chemin l'existence perdue; une circulation dense de gens et de sens se profile dans la fraîcheur verte. Une vie communautaire a disparu. Marcher entre les souvenirs n'est un bonheur angoissant. L'espoir est une ombre joye. Le sous-bois ne protège pas des tours qui s'élèvent, s'élèvent toujours.



Photo Y.L.

On citadine les campagnes. Les jaunes et les noirs ont attrapé la crasse blanche. Les capitales aux toits mâchôles d'acier accouchent des places vides.

Nous sommes parfois nourris et blanchis, toujours dépossédés; ceux qui portent bâche ou marteau, plume ou pioche, ont traversé le labyrinthe planétaire. La lucidité les a déclinés. L'enfance fut un anxi, une longue solitude pour qui ne confondait pas les sages vieux et les faux-solitaires; ceux-ci fabriquaient pour ceux-là une densité macabre.

J'étais enfant muet, ballonné au bord du chemin où passaient les dernières carrioles et leurs coiffes, les derniers paysans et leurs outils, compagnons et pratiques d'un tissu social que rien n'a remplacé.

Faudrait tomber à la renverse. De nouvelles langues d'écrit que les contre-pouvoirs, c'est encore le pouvoir. Mais, dans ce paradis où tout crêpe du feu, chacun sait ce qu'il a à faire. Certains ont dépendu le fusil du mur, d'autres relisent le journal aux pages sang et pensent.

Pat-JAR

La centralisation nous fout dans la merde

TRIBUNE LIBRE

Voilà qu'ils veulent installer le tout-à-l'épave dans mon pays ; c'est le progrès qu'ils disent. Ils ont pas assez de sous mais c'est le progrès ! et le progrès, ça se paie ; alors ils vont augmenter les impôts... ou bien trouver des sous autrement, mais de toutes façons, faudra qu'on paie. Ah oui, on peut le dire, la centralisation nous fout dans la merde ; où ça qu'elle va aller, la merde, après qu'ils l'aurent ramassée dans la rivière ?... et les autres, les poissons, l'aquaculture ? sans compter les maladies ! Il paraît qu'il faudra faire une station d'épuration ; parce que la merde dans l'eau, c'est pas propre. Quand on chait sur le fumier, ça séchait, et, une fois sec, y'avait plus de saletés dedans ; tandis que maintenant, dans la flotte, ah ben, les saletés, elles pullulent. Alors, quand tu tires la chasse d'eau, sublimé pas que tu répands partout des saletés de virus, de microbes et de j'ai pas trop quoi !

Sans compter l'eau que tu gaspilles. Cette eau du service d'eau, qu'ils vont chercher sous terre ou dans les rivières avec tes sous, car c'est toi qui payes les équipements, et tu payes l'eau une deuxième fois quand tu roules le robinet ; et puis après, voilà que tu te saisis en chiant dedans, et il va falloir de nouveau que tu payes pour au lis te le nettoient, et pis qu'ils te le revendent.

Ah ben, mon vieux, je vas te dire, c'est que ce que tu mérites, ta merde, t'avais qu'à te la garder pour toi.

Les Anciens, ils savaient ça depuis toujours, et personne leur avait parlé de l'agostion ; chiens dur, chiens mou, mais chiens chez nous ! Mille malotou !

Y paraît qu'en Chine, un paysan pouvait punir sa femme si elle chait dans le champ du voisin, car c'était une perte pour lui, si c'était tout profit pour le voisin ; mais nous, nous chions partout, et c'est une perte pour tout le monde... et en plus, ça pollue !

Job Kerat

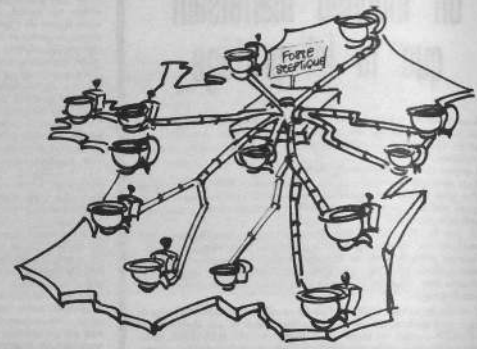
Nous reproduisons telle quelle la lettre de Job Kerat, en l'accompagnant de quelques commentaires.

Autonomie, autogestion, écologie forment un tout, une autre façon de concevoir et d'organiser notre vie, et aucun aspect de celle-ci ne doit échapper à la remise en cause du système où on veut nous faire vivre.

Le refus des aliénations multiples dans lesquelles on tente de nous enfermer n'est pas un désir réactionnaire de retour au passé, mais une volonté dynamique de préserver ou de reconquérir notre liberté.

La science et la technique ont toujours mis à notre disposition plusieurs progrès possibles, et s'il est des progrès libérateurs, il en est encore plus d'aliénants dans le monde où nous vivons ; tout dépend du système économique, social et politique.

C'est en 1935 que furent pour la première fois utilisées en France les techniques mo-



dermes de chauffage solaire, mais elles restent longtemps confidentielles pendant que charbonniers, puis pétroliers lançaient les chaudières de chauffage central qui font de nous leurs clients ; le chauffage solaire - et d'une manière générale la maison bio-climatique - sont d'ailleurs la forme architecturale la plus récente d'une tradition vieille comme le monde. Les Esquimaux, avec leurs igloos, les paysans bretons avec leurs chaumières, savaient comme beaucoup d'autres, la mettre en pratique : comment tirer le meilleur parti possible des ressources de la nature, avec nos connaissances et nos techniques, sans les épouser et sans dépendre de personne.

Et au fond, c'est la société capitaliste et bureaucratique - appelons-la comme cela pour que tout le monde soit servi, à l'instar comme à l'ouest - qui, dans sa volonté d'intégrer les individus pour les massifier, les choisir et les exploiter, a voulu confondre le progrès technique et la rupture avec le passé.

Dans le domaine de l'excrément humain, il faut savoir qu'il y a aujourd'hui toutes sortes de procédés récupérateurs, scientifiques et peu coûteux qui permettent de résoudre le problème comme autrefois, c'est-à-dire par l'autonomie et le recyclage, et non par la centralisation et la pollution.

Depuis des années, des chercheurs et des inventeurs proposent autre chose que le tout-à-l'épave, la chasse d'eau et même le papier toilette, lui aussi peu écologique ; et cela sans robinetterie, sans canalisations et sans taxes avec un investissement de départ plus ou moins considérable selon les moyens ou la solution choisie. Mais voilà, dans la mesure où ces techniques nous permettraient d'échapper un peu aux aliénations de la Société Marchande et de l'État Centralisé, elles n'ont droit ni à la Publicité, ni à l'Information.

Oui, écoutons Job Kerat : chier est un acte politique, et il faut chier dans son jardin.

DILEMME

Plusieurs observateurs politiques se sont, avec juste raison semble-t-il, fort étonnés des événements survenus récemment en Corse. Leur perplexité vient du fait que leurs convictions s'étaient forgées à la suite du voyage de Georges Marchais dans l'île.

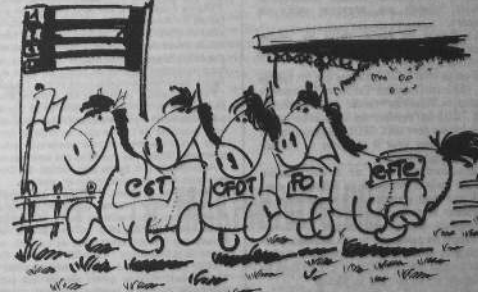
Celui-ci, prenant exemple sur René Pleven qui s'était naguère ridiculisé en affirmant qu'il n'existant pas d'autonomistes en Bretagne, n'avait-il pas déclaré qu'il n'avait pu rencontrer, lors de son déplacement, le moindre autonomiste corse ?

Après les déclarations éloquentes, au cours desquelles les tenants de la Corcica corsa se sont énergiquement manifestés, deux explications, étonnantes croyables l'une et l'autre, s'offrent à nous : ou le numéro 1 communiste n'a pas bien cherché, ou nous nous trouvons en face d'un cas merveilleux de génération spontanée.

BRUD'HOMALES : UN QUARTET SANS SURPRISE

Quartet sans surprise pour le Grand Prix de la Participation couru le 12 décembre. CGT, portant les couleurs de l'écurie PCE, n'a jamais été inquiété et distance largement à l'arrivée CFTC de l'écurie Rocard. Bonne troisième place pour FO appartenant à l'écurie américaine GIA qui confirme ses récents progrès sur terrain dépolitié. Quant à CFEC, portant la casaque blanche du baron Vatican, il n'a jamais pu participer à la bagarre en tête. L'envoyé spécial de Combat Breton a remarqué le bon comportement sur terrain gras de la « démocratouille » des poids lourds de la bureaucratie.

Ceci dit, n'ayant aucun goût pour l'analyse politisée des résultats, nous préférons tirer trois conclusions générales. Primo, dans la crise des valeurs actuelles, aggravée par la crise de l'emploi, le métier-voiture de bureaucrate ne semble pas ébranlé. L'étendard tricolore « des défenses des travailleurs » n'est nullement terni. Plaçons notre argent à la Caisse d'Épargne et plaçons nos intérêts au syndicat. Le reste allant de même, nous serons débarrassés d'un souci majeur : nous occuper de nos propres affaires ; et nous verrons de belles négociations cet hiver. Prix spécial du jury à CGT pour sa dialectique stalinienne. « Votez pour nous, votez CGT ». C'est bien connu, la CGT c'est le peuple et donc tout ce qui n'est pas à la CGT n'est pas du peuple. D'où les nombreux comportements étranges à la classe ouvrière. A noter aussi dans les coulisses du marketing électoral, le procès intenté par la société « Vache qui rit » au représentant FO pour récupération du slogan : « Une juste répartition de serrats ».



rendus à la police par les syndicats (cf. 23 mars à Paris), le représentant du patronat a célébré l'atmosphère de confiance et de compréhension mutuelle qui s'est dégagée lors de cette journée.

Nous nous étions résolus, par clan de chisme, à aller nous faire inscrire sur leurs listes pour être comptabilisés avec les abstentionnistes, quitte à leur déchirer la carte sous le nez, sitôt remise (procou-trous ?). Mais trop de monde, trop le que-que. Refusant l'effort qui nous aurait rendus responsables, nous sommes allés boire un coup au bistrot à la santé de nos représentants.

Salut ! à la prochaine... C'est pas les occasions qui manquent !

Signé : COMITÉ POUR LE BOYCOTT DU PMU



Secundo, à noter l'esprit capoté quasi olympien des participants.

Tous contents, vainqueurs comme perdants. L'important c'est de participer et tous les participants avaient bien vu le départ qui serait le perdant : ceux qu'on appelle « les masses ». La force, faite de n'être pas nouvelle, n'en est que meilleure. Une mention spéciale pour la bonne tenue des opérations. Toutes les équipes se sont affrontées dans un climat très cordial, détendu. Les adversaires d'un jour se sont félicités des savaires rendus. La fidèle collaboration de l'État en ce qui concerne l'organisation des débats, et leur publicité, ont à rapprocher des services rendus ces derniers mois par les syndicats. Le Premier Ministre, qui félicitait les syndicats pour leur responsabilité lors des événements de Lorraine, a mis une fois encore l'accent sur le civisme des syndicats. Rappelant à l'occasion les multiples services

Tertio, les syndicats voudraient nous faire croire qu'ils sont encore intéressants puisqu'il y a eu 60 % de participation. Nous nous permettons de corriger un peu les données en faisant remarquer ceci : comme à l'accoutumée, tous les vacataires, intérimaires, saisonniers, chômeurs ont été largement évincés des débats, sans parler des immigrés. Il faut donc ramener le taux de participation dans des limites moins raisonnables (il y a déjà un million et demi de sous-intérimaires !). De plus, nous nous permettons encore une fois de douter de la responsabilité des « masses ».

À côté des motivations syndicales, il y a eu partout l'habitude d'échapper au turbin pendant une heure ou deux en étant payé. Parce que faudrait pas se refaire une laque pour tromper le monde. C'est vrai, et ils en sont malades, la jeunesse surtout se fout pas mal des syndicats. Et l'opération budget-cageage 60 % sera éphémère. Ça ne fera pas vendre des cartes !

Au turbin, avec les copains et les copines, on a voulu voir ça. Bien sûr, nous n'étions



QUATRE ASCENSEURS POUR LE PEUPLE

A Saint-Nazaire, la Municipalité d'Union de la Gauche (Socialistes et Communistes, mais aussi 2 P.S.U. et 1 U.D.B.) vient de construire une magnifique et luxueuse Maison du Peuple - il n'y a rien de trop beau pour le peuple, n'est-ce pas, voyez la métro de Moscou.

La Maison du Peuple abrite les Unions locales des Confédérations Syndicales que l'on continue à appeler Bourses du Travail.

C'est en effet à Saint-Nazaire que fut fondée en 1892 par Fernand Pelloutier la première Bourse du Travail de France : la Bourse réunissait TOUS les ouvriers des différentes industries locales dans UNE SEULE organisation de lutte de classe pour la conquête de l'espace industriel nazairien.

D'aujourd'hui, il y a à Saint-Nazaire comme partout ailleurs 3 ou 4 Bourses, c'est déjà une assez grave injure à la mémoire de Pelloutier et de la première C.G.T. anarcho-syndicaliste, mais qu'en plus dans LA Maison du Peuple on puisse voir quatre ascenseurs distincts avec leurs étiquettes, rangés côte à côte pour chacun des syndicats, il y a de quoi se demander si l'on doit rire ou pleurer.

Proétaires de Saint-Nazaire et d'ailleurs, en colonne par quatre, prenez donc les ascenseurs des appareils syndicaux pour monter vers les cieux du socialisme bureaucraté.

Petit aperçu historique Ce mois :

III) Alsace et Lorraine Germanophone = Elsass - Lothringen

L'Alsace et la Lorraine germanophones couvrent en gros deux départements et demi, soit 11 000 km2. La population représente environ 1 800 000 habitants. Pays germaniques, parties intégrantes de l'Allemagne jusqu'au XVIIIème siècle, ces régions ont été annexées par morceaux à la France de 1648 (Haute-Alsace) à 1697 (Basse-Alsace) et à 1765 (Lorraine). De la fin du XIXème à nos jours, ces pays ont été un enjeu permanent entre la France et l'Allemagne rattachés à l'Allemagne de 1871 à 1918, repris par la France de 1918 à 1940, allemands de nouveau de 1940 à 1944, ils sont redevenus français en 1945... L'Alsace et surtout la Lorraine ont été au cours des siècles le théâtre d'invasions, de persécutions : des siècles de guerres ; la moitié des habitants massacrés sous le règne de Louis XIV, du Palatinat aux Vosges ; sans oublier les trois grandes guerres de 1870, de 1914 et de 1940 où les populations lorraines et alsaciennes furent déportées, dressées l'une contre l'autre dans des luttes fratricides...

Pays de langue allemande (le dialecte alsacien est très proche de l'allemand littéraire) et de civilisation germanique, l'Alsace et la Lorraine ont conservé des liens très étroits avec leurs puissants voisins germaniques (Allemagne et Suisse germanophones) : de nombreux frontaliers vont travailler de l'autre côté du Rhin où les salaires sont nettement supérieurs à ceux pratiqués chez eux ; d'autre part, de nombreux industriels rhénans investissent et colonisent économiquement l'Alsace, ce qui ne va pas sans réactions...

Actuellement, il existe une édition des Dernières Nouvelles d'Alsace en langue allemande, et quelques rares émissions radio en alsacien... Sur le plan littéraire, l'Alsace a vu naître de nombreux poètes : Otrried de WISSEMBURG (vers 850) est le premier poète de langue allemande dont on connaisse le nom. Vers 1200, quelques-uns des meilleurs poètes allemands sont alsaciens : Reinmar de HAGUENAU, Gottfried de STRASSBURG... En 1466, a lieu l'impression de la première Bible en allemand à Strasbourg 168 ans avant celle de Luther. Au XXème siècle, l'Alsace possède plusieurs grands noms de la littérature : René SCHICKLE, Ernst STADLER, Otto FLAKE, Hans HARP...)

« Les alsaciens restent fortement attachés à leur dialecte et aiment la langue de Goethe. Ils trouveraient stupide qu'on mesure leur patriotisme au dédain qu'il devrait afficher pour leur parler naturel et pour la langue allemande. (Professeur Kastler, Prix Nobel de Physique).

IV) Flandre = Vlaanderen

La Flandre française où WESTHOEK comprend l'arrondissement de Dunkerque-Hazebrouck dont environ 100 000 habitants parlent la langue flamande. Cette région, définitivement annexée par la France entre 1659 (traité des Pyrénées) et 1679 (traité de Nimègue) se rattache culturellement à l'ethnie néerlandaise qui rassemble les Pays-Bas (Niederland), la Flandre belge (Vlaanderen) et la population néerlandophone d'Afrique du Sud, soit 23 millions de personnes environ.

Le néerlandais a trouvé sa première forme écrite au XIIIème siècle et le Westhoek s'enorgueillit d'avoir donné naissance à MICHEL de SWAEN, le plus ancien des écrivains flamands. « La France n'a nul besoin de Flamands déracinés qui, coupés de leurs origines culturelles, risqueraient de devenir des français abstraits. Elle peut, en revanche, si elle consent à réviser sa politique culturelle, s'attacher l'esprit et le cœur des Flamands qui lui apporteront leur contribution d'autant plus féconde qu'elle leur permettra de mieux être eux-mêmes (P. Fougeyrolles, « Pour une France fédérale »).

Jaques GAUCHER

mots croisés

Grid for crossword puzzle with numbers 1-10 and letters A-Z.

HORIZONTELEMENT :

- I Hor Bro - Suit un pont quand ce n'est pas un puits - II A la tête de la paroisse - Ensemble de nos pulsions instinctives et inconscientes - III Comptoirs commerciaux - IV Un beau pèlerinage avec le I horizontal - Bain y prend son bain - V Euskadi l'est - VI Il vaut mieux agir - Note - VIII Sans défenses - VIII Toujours verte - Porte une centrale sur son schéma IX Une magistrature peu avancée, surtout celle de la C.S.E. - Abréviation religieuse.

VERTICALEMENT :

- 1 Liée mais non annulée - 2 Recherchée trop souvent par ici - Affirmation phonétique - 3 Pas encore assez nombreux à Combat Breton - 4 Ne s'entend plus à l'église - Vagues - 5 Ses ports concurrenceraient les nôtres - 6 Lu à l'envers - Dicores - 7 Utilisé dans les lettres - 8 Auteur de « Mystères » qui ne sont pas bretons - L'envers d'une Ile - 9 Terminaison de bien des patronymes bretons - Saint breton - 10 Comme Anne de Bretagne.

SOLUTION DU NUMERO 9

HORIZONTELEMENT :

- I Bigoudène - II Réalistes - III Innes - III - IV Gag - Trots - V Sa - Ai - VI Ortic - TP - VII Guernesey - VIII Aéré - Le - IX Né - Renan.

VERTICALEMENT :

- 1 Brignogan - 2 Iena - Roée - 3 Gangtes - 4 Ole - Aire - 5 Ust - En - 6 DS - RA - Ere - 7 Étroits - 8 Nein - 9 Essai - Yen.

LA MAKHNOVITCHINA

Voici maintenant plus d'un demi-siècle, Makhno et quelques amis arrivent en France inaugurant la longue liste de ceux qu'on appelle aujourd'hui « dissidents ». Il finira ses jours à Paris, isolé, malade, désespéré, calomnié par les stalinistes et ignoré des autres ; simple OS aux presses à Renault-Billancourt pendant quelques mois ! Le destin tragique de l'individu ne fait qu'un avec un autre destin non moins funeste : l'échec de la révolution russe. Makhno n'a pas grand chose à voir avec les dissidents d'aujourd'hui, hormis la répression de nouveaux maîtres de la Russie. Plus que le porte-parole d'une prise de conscience de quelques intellectuels, hélas isolés, avec Makhno c'est l'insurrection ukrainienne libertaire qui est écrasée. Le mouvement makhnoviste, puis les travailleurs libertaires espagnols 15 ans plus tard, nous ont livré la leçon suivante, que l'histoire confirme tous les jours : le socialisme autoritaire engendre la pire des dictatures au nom des travailleurs eux-mêmes. C'est Cuba, la Chine, les pays de l'Est, l'Indochine... quand ce n'est pas la social-démocratie allemande !

L'HISTOIRE OUBLIÉE : LA MAKHNOVITCHINA

Loin de nous l'idée qu'il suffirait de rabâcher quelques vieux principes pour trouver une solution à tous nos maux. Face à d'obscurs de l'histoire bourgeoise, face à la calomnie qui reste pour les stalinistes la matière de l'histoire officielle et scientifique, les anarchistes ont su préserver la vérité de quelques mouvements historiques. Nous leur devons au moins ça. Seul, en effet, le mouvement libertaire s'est attaché à un travail de recherche et d'analyse, à la fois sur le mouvement makhnoviste et sur le mouvement libertaire espagnol. Cet acharnement érudite, contre vents et marées, n'a d'équivalent que leur incapacité à concevoir l'agitation révolutionnaire comme autre chose que l'éternelle répétition de quelques vertus qu'il restera à mettre en pratique.

En ce qui concerne la révolution espagnole, contentons-nous pour aujourd'hui de remarquer le fait suivant : on a toujours présenté cette révolution comme une guerre civile et surtout comme l'affrontement de deux camps : franquistes contre républicains. En omettant cette donnée de taille - le mouvement libertaire avec son syndicat (CNT) qui a pour tant compté jusqu'à deux millions d'adhérents, et son organisation spécifique (FAI) de plusieurs dizaines de milliers de militants. Cette force organisée a pourtant été le premier plan, tant sur le front militaire que sur le front social proprement dit, c'est-à-dire la création révolutionnaire dans les zones libérées. C'est un peu comme si on parlait du Front Populaire français en omettant de mentionner le PCF et la CGT. Passons.

L'intérêt pour nous aujourd'hui du mouvement makhnoviste est multiple. De la crise du gauchisme, on en est arrivé à une prétendue crise du mouvement révolutionnaire. De la faillite des révolutions socialistes dans le monde entier, on aboutit à un état de crise générale comme si l'on n'y avait plus d'autres alternatives. Ceci s'explique fort bien par le fait que les différents groupuscules sans de mai 68, dans toutes leurs variantes trotskystes ou maoïstes ont voulu nous imposer le socialisme comme alternative, avec son tiers-mondisme sous-jacent, comme la seule véritable. Le socialisme unanimement condamné, hormis bien sûr par les résidus gauchistes et le parti dit communiste, c'est tout l'édifice qui s'écroule : la politique et le militantisme ont mauvaise presse par le temps qui court. L'euphorie, liée quelques années au socialisme scientifique fait place au désespoir, à la nouvelle philosophie et au nouveau romantisme. Parler de l'insurrection ukrainienne aujourd'hui c'est donc, primo, affirmer que l'alternative existe, qu'elle a existé pratiquement contre l'Etat socialiste et l'Etat bourgeois. On y trouve par exemple de riches enseignements sur la question nationale, sur l'organisation, l'armée révolutionnaire, l'autogestion. De plus, on trouve dans cet épisode oublié quelques débuts de réponse à la question du pouvoir et les moyens d'y répondre radicalement. Comment éviter, en Bretagne, la reproduction de formes oppressives étatiques ? Non pas rabâcher les vieux principes mais tenir compte des acquis du mouvement révolutionnaire, théoriques et pratiques, que l'on aurait bien voulu nous faire oublier à jamais.

Le makhnovitchina apparaît avec la crise révolutionnaire de 1917 en Ukraine. L'Ukraine à cette époque était une région essentiellement agricole et la composition sociale du mouvement insurrectionnel est presque entièrement paysanne. A côté de la population ukrainienne d'origine, on trouve une forte communauté juive et quelques «Grands-Russes», Caucasiens, Bulgares, et Grecs. Cette répartition se trouve dans les mêmes proportions au sein de l'armée makhnoviste : 80 % étant d'origine ukrainienne, mais chaque communauté y est représentée, en particulier la communauté juive qui a ses organisations spécifiques dans l'armée. Disposant tout de suite qu'à l'endroit des théories marxistes, reprises à l'époque par Lénine et les Bolcheviks, l'existence de la MA (I) même démontre la possibilité d'un mouvement autonome et révolutionnaire de la paysannerie. Pour les Bolcheviks, ce démenti formel de leur théorie trouve une solution bien pratique car elle a l'avantage de justifier toute la répression future. La MA est un mouvement de paysans riches, de «koulaïas». Or ce qui concerne les «chefs de l'armée makhnoviste, et ils sont tous connus, sur 18 : 14 sont d'origine paysanne pauvre, 3 sont ouvriers et 1 est instituteur. Makhno est issu d'une famille très pauvre d'ouvriers agricoles, lui-même ayant été ouvrier agricole, avant d'être ouvrier-apprenti dans une fonderie. Il a quitté l'école à dix ans. Sa culture polémique, il l'acquiert en prison où il passera 7 années, condamné à mort en 1910 pour activités terroristes contre le régime tsariste. C'est la révolution de 17 qui le sort de la prison Bortzky de Moscou. De plus, contrairement aux «documentaires» bolcheviques, il y a ceux des armées contre-révolutionnaires. Et pour celles-ci, Makhno et son mouvement sont toujours associés à la terreur pour la bourgeoisie industrielle ou terrienne. Comment expliquer cette rencontre des paysans avec l'anarchisme ? L'absence d'ennemi des obsessions paysannes et de l'idéalisme sans merci de leur dirigeants. (M. p 56) (2). L'Etat avait toujours été l'ennemi du paysan. Essentiellement autocratique, nourissant une croyance mystique en son droit à la terre, ce paysan était certain qu'une fois le propriétaire dépossédé et la terre partagée, il ne serait pas besoin de forme complexe de gouvernement, ni même du maintien de l'ordre par la force. Leur allégeance à la commune, leur hostilité à l'égard de toute autorité si ce n'est pas la leur propre, leur individualisme, leur soumission aux rapports économiques primaires plutôt que secondaires, les prédisposaient singulièrement à l'anarchisme. (M 54)

L'armée, y compris les chefs, défendait la paysannerie non parce qu'elle en était représentante, mais parce que cette armée n'était formée que de paysans. Elle était tellement l'émancipation de la paysannerie contre ses aspirations révolutionnaires, elle reproduisait tout ce qu'il y a de négatif dans le caractère paysan même, «non critique, spontané, profondément individualiste» (M 140). En contrairement aux armées bolcheviques, «à aucun moment un poste de commandement ne désalt

(Suite page 10)

(Suite de la page 9)

LA MAKHOVITCHINA

être occupé par un ex-officier tsariste, ou par un membre de la classe bourgeoise (M 118). «Les origines de l'armée étaient révolutionnaires et spontanées. La cohésion interne restait souple. Elle vivait en étroite symbiose avec la population. Autant les bolcheviks, aussi bien dans l'armée que dans leur parti, étaient souvent issus de la petite ou grande bourgeoisie (les représentants de celle-ci étant d'ailleurs les plus hauts places dans ces institutions) autant la MA apparut à tous les niveaux comme populaire.

Lorsque Makhno, sorti de prison, retourna dans son pays, la situation n'est pas particulièrement favorable aux anarchistes. Il y a bien, comme un peu partout ailleurs en Russie, un groupe anarchiste-communiste dans sa ville natale, mais son influence est très limitée. L'instabilité, liée à la disparition du pouvoir tsariste, et à son remplacement par le gouvernement provisoire des bourgeois libéraux (Kerensky), laisse le champ libre aux divers propagandistes politiques (bolcheviks, socialistes, nationalistes ukrainiens). Tout de suite, les nationalistes ukrainiens surent tirer tout le profit de la fragilité momentané du pouvoir central. Ils y finirent avec leurs troupes en «Comité militaire Général» qui devint rapidement la «Rada Centrale», gouvernement ukrainien indépendant. Les couches sociales qui soutenaient le mouvement national étaient les suivantes : «les cercles de paysans riches, l'intelligentsia libérale, la couche instruite du peuple ukrainiens» (A 71) (5).

Et Archinoff précise que ce mouvement n'était nullement social, mais exclusivement politique et nationaliste. Il faut ajouter que les nationalistes signèrent une paix séparée avec les Austro-Hongrois-Allemands (Traité de Brest-Litovsk), s'engageant en contre-partie à ravitailler les armées de ces derniers.

Cette situation n'est pas sans nous rappeler certains épisodes du nationalisme breton, même si ses dirigeants ne parvinrent pas à leurs fins comme le firent les Ukrainiens. Remarquons tout de suite que nationalistes ukrainiens et bolcheviks ont un point commun : L'un comme l'autre l'Ukraine aux Allemands pour préserver le front Ouest, et les nationalistes livrant leur pays aux réquisitions pour attendre leurs fins politiques. Des deux côtés, une même stratégie sur le dos du peuple ukrainien. En livrant l'Ukraine aux Allemands, les nationalistes firent une lourde erreur. Alors que par leur coup de force ils s'étaient alliés soudainement une large fraction de la paysannerie pauvre sur des bases nationalistes (assidue de la guerre, refus de nourrir le Nord de la Russie livrée à la famine, et déshillusions face au pouvoir central), ils allaient tout perdre. L'impact soudain des idées nationalistes est expliqué ainsi par M (p. 94) : «Enfin, le pays entier était en armes conduit par d'innombrables activistes politiques et aventuriers militaires, tous en proie à une idéologie sociale confuse, généralement sans significations pour ceux qui les suivent, ces derniers inspirés bien plus par la nécessité économique (4), la haine des étrangers et le souvenir des héros cosaques légendaires. Voilà qui nous rappelle une certaine révolution française et la Chouannerie. Après avoir déclaré que les Allemands venaient en Ukraine pour y réprimer le désordre et l'anarchie et y rétablir l'ordre et la paix, nos nationalistes apparemment bien vite comme faisant le jeu de... l'ennemi». Et l'insurrection populaire refusa aussi bien les Allemands que les nationalistes. La position de Makhno sur la question nationale est très claire et pleine d'enseignements. «En parlant de l'indépendance de l'Ukraine, nous entendons cette indépendance non pas comme nationale dans le genre Pétliourien (5), mais comme l'indépendance sociale et laborieuse des ouvriers et des paysans. Nous déclarons que le peuple ukrainien, ainsi que tout autre, a le droit de forger sa propre destinée non pas en qualité d'entité nationale, mais d'entité de travailleurs.

Comme quoi on peut parler d'indépendance, de peuple ukrainien, être attaché à son pays comme l'était Makhno (il y retourna plusieurs fois bien qu'il fut curie de toutes parts) sans être nationaliste. Lors d'un pacte d'alliance passé avec les Bolcheviks contre la réaction aristocratique, les Makhnovistes précisent leurs positions sur le fédéralisme : «Étant donné qu'il s'agit des points essentiels du mouvement makhnoviste est la lutte pour l'auto-direction des travailleurs, l'armée insurrectionnelle doit insister sur le point suivant : dans la région où opère l'armée makhnoviste, la population ouvrière et paysanne organisera ses institutions libres pour l'auto-direction économique et politique, qui seront autonomes et liées fédéralement (par pactes) avec les organes gouvernementaux des républiques soviétiques» (A 256).

«La encore, le séparatisme, l'indépendance totale, sociale se présente comme une alternative au nationalisme et n'est en rien contradictoire

avec l'internationalisme. De plus, elle permet une stratégie de libération régionale, partielle, sans attendre un niveau égal de résistance ailleurs (puisque il est question de négocier avec des organes gouvernementaux). Elle garantit l'autonomie social qui égringote l'État.

Mais, déjà, bien avant l'arrivée des Allemands, et la prise du pouvoir bolchevique, les Makhnovistes s'étaient démarqués des partis politiques par leur pratique de rupture. À peine de retour en Ukraine, Makhno organise l'agitation et les grèves. Au niveau local, il organise une Union Locale des paysans, crée un soviet ouvrier-paysan ; et des premières menaces contre-révolutionnaires, les makhnovistes décident l'expropriation des propriétaires terriens et industriels. «Les communes étaient créées non par suite d'une fantaisie quelconque, ou en vue d'un exemple, mais exclusivement en conséquence des besoins vitaux des paysans qui ne possédaient rien» (A 111) (4). «Les anciens propriétaires et les koulaks obtenaient une part égale à celle des paysans pauvres. Dans chaque commune, il y avait quelques paysans anarchistes, mais la majorité des membres de ces communes n'était pas anarchiste. Chaque commune était composée d'une dizaine de familles de paysans et comprenait en tout cent, deux cents ou trois cents membres. Chaque commune recut sa part, par décision du Congrès Régional des communes agraires, une quantité normale de terre, c'est-à-dire autant que ses membres pouvaient en cultiver... Elles reçurent en outre le bétail et l'outillage qui existaient déjà dans ces propriétés» (M 71).

Toutes ces conquêtes révolutionnaires furent balayées par la contre-révolution aidée par les nationalistes. Pour donner une idée de la représentation des Congrès Régionaux (où toutes les fonctions sont éligibles et révocables), le troisième congrès régional en avril 19 regroupait 72 districts, soit plus de deux millions d'hommes. Nous sommes loin d'une expérience marginale. Durant les quelques mois précédant l'arrivée des allemands, les makhnovistes eurent même le temps de mettre au point un type d'école révolutionnaire. «Entre les mains du peuple, l'école devient plus qu'une source de connaissance, elle devient à titre égal, un moyen pour l'éducation et le développement de l'homme libre. C'est pourquoi, dès les premiers pas du «self-governement» des travailleurs l'école doit être indépendante et séparée non seulement de l'Église mais aussi de l'État» (A 261). Il s'inspirent ainsi des méthodes de pédagogie libertaire enseignée par Francisco Ferrer en Espagne.

Reste l'armée révolutionnaire. La création de celle-ci fut décidée en Congrès dans le but d'unifier toutes les bandes de partisans. Apparaissant, la lutte victorieuse de 25 000 partisans contre l'occupation des Allemands se menait sous la forme de guérilla. Mais le danger représenté par les armées blanches de Dirikine, lié au danger de l'armée des nationalistes ukrainiens rendait la création d'une centralisation des forces militaires nécessaires. Le Congrès créa un Conseil Révolutionnaire Militaire Régional, organe exécutif des décisions du congrès et non pas organe dirigeant. L'armée insurrectionnelle (et non pas de libération nationale, notons-le au passage) comptait, suivant les moments entre 15 et 25000 combattants. Le genre militaire de Makhno, les aspirations révolutionnaires des combattants en firent une force redoutable. A elle seule, elle mit en déroute les armées blanches de Dirikine, cinq fois supérieures en nombre. La stratégie de la MA est un régal pour les amateurs. Percutés en 1921 par les bolcheviks, réduite à 3000 combattants face à 150000 dans l'armée rouge, elle tint tête plusieurs fois, et résista plusieurs mois, se permettant même de faire 20000 prisonniers. Les victoires s'expliquent largement par sa mobilité, sa détermination révolutionnaire et sa structure non militaire (à tel point que des régiments prenaient leur autonomie pendant le combat. Seul était prévu à l'avance le point de rendez-vous. La créativité contre la hiérarchie militaire.) Autre exemple de créativité : son ultra-mobilité qui lui permettait de prendre l'ennemi de vitesse, de contourner, résidait dans son moyen de déplacement : des chars tirés par des chevaux, fabriqués en partie de matériel paysan, ultra-légers et que l'on pouvait démonter et cacher ! Son organisation interne reposait sur trois principes : volontarisme, auto-discipline (les règles sont fixées en commission puis validées en assemblée générale des corps d'armées) et le principe électoral pour tous les commandants et membres de l'état-major. Pour terminer, voici le rôle de la MA vu par «la voie vers la liberté», journal makhnoviste. C'est long, mais ça vaut le coup !

«La MA n'est pas l'anarchisme. L'armée makhnoviste n'est pas une armée anarchiste, elle n'est pas formée par des anarchistes. L'idéal anarchiste de bonheur et d'égalité général ne peut être atteint par l'effort d'une armée, quelle qu'elle soit, même si elle était formée exclusivement par des anarchistes. L'armée révolutionnaire, dans les meilleurs cas, pourrait servir à la destruction du vieux régime tsariste ; pour le travail constructif l'édification et la création, n'importe quelle armée qui, logiquement, ne peut s'appuyer que sur la force et le com-

mandement, serait complètement impuissante et même néfaste. Pour que la société anarchiste devienne possible, il est nécessaire que les ouvriers eux-mêmes dans les usines et les entreprises, les paysans eux-mêmes dans leur pays et leur village, se mettent à la construction de la société anti-autoritaire, à attendre de mille parts des décrets-lois. Ni les armées anarchistes, ni les héros isolés, ni les groupes, ni la Confédération anarchiste ne créent une vie libre pour les ouvriers et les paysans. Seuls, les travailleurs eux-mêmes, par des efforts conscients, pourront construire leur bien-être, sans État ni seigneur.»

«Voilà un programme plus alléchant que la défense des Droits de l'Homme !

De 1917 à 1921, l'Ukraine a été en proie à toutes les expéditions contre-révolutionnaires puis, très tôt, les paysans révolutionnaires se sont heurtés à la répression ouverte de l'Armée Rouge, aidée en cela par les institutions de l'État bolchevik naissant. Néanmoins les makhnovistes ont eu le temps d'expérimenter le schéma d'une société libre, sans État, et contre toutes les répressions, ils sont parvenus à mettre en place des structures sociales incompatibles avec tout pouvoir d'État. Ce sont ces initiatives, ces moments d'organisation qui nous intéressent encore aujourd'hui en tant que solutions pratiques au problème du pouvoir.

Tres tôt, makhnovistes et bolcheviks se heurtent sur la question des soviets. «En ce qui concerne les organes de l'auto-direction sociale, les paysans et les ouvriers étaient partisans de l'idée de soviets de travail libres. Contrairement aux soviets politiques des bolcheviks et des autres socialistes, les soviets libres de paysans et ouvriers devaient être les organes de leur self-governements social et économiques (4) (A 117). Et, plus généralement, Makhno nous livre une belle définition de ce que l'on appelle aujourd'hui l'autonomie. «Pour Makhno, être anarchiste, c'était affirmer l'existence des individus conscients de leurs besoins et de leurs productions en proie aux formes sociales s'efforçant d'arrêter l'impulsion d'une telle vie» (M 59). Dans leur conception du soviets, les makhnovistes se heurtaient aux bolcheviks : pour ces derniers, le soviets n'était qu'un outil politique, instrument de propagande et embryon de la future dictature du prolétariat, un rouage aux mains du parti. De la même façon, les makhnovistes se heurtaient aux mencheviks qui voulaient subordonner les soviets aux syndicats. Le slogan «tout le pouvoir aux soviets» n'est que démagogie, calcul politique, de la part des bolcheviks. Les makhnovistes refusaient une quelconque délégation de pouvoir (à l'État, au parti, au syndicat). La revendication «tout le pouvoir aux soviets» signifie que ces organismes sont le lieu de décision et que la fédération des soviets est l'organe exécutif suprême. Evidemment, l'intérêt des divers partis à ne laisser qu'une partie des pouvoirs aux soviets est clair : c'est pour s'en assurer le contrôle. Si les partis politiques s'affrontent, c'est bien parce qu'ils veulent le pouvoir en ne laissant aux organismes de base que des tâches partielles. La destruction totale des vieilles structures oppressives, comme ce fut le cas en Ukraine, ne laisse aucune place aux calculs politiques des partis : ils deviennent inutiles avant d'être répressifs. Quand le peuple organise librement sa vie, il n'y a plus de place pour un quelconque «représentant» des aspirations de ce peuple qui, en fait, ne représente que les aspirations de pouvoir sur le peuple.

Et comme le note Makhno avec beaucoup de lucidité : «Les partis de gauche provoquent un arrêt dans le processus de destruction et la Révolution ne peut ainsi atteindre sa phase ultime, dans laquelle seulement le processus de reconstruction peut trouver son point de départ» (M 72). Ça n'a pas beaucoup changé ! Et il suffit d'un exemple pour montrer la manifestation concrète de ces exigences manipulatoires, de contrôle des partis. A vue la présumée désapprobation de produits fabriqués, Makhno avait envoyé des représentants à Prokhorov, à Moscou et à Morozov afin d'y négocier avec les conseils de fabriques. Une délégation des centres textiles de Moscou arriva à Gouli-Poliz (6) et quelques jours plus tard, des wagons de céréales atterrirent la ville par chemin de fer. En retour, une cargaison de textiles et de produits fabriqués fut immédiatement dirigée en direction du sud. A Alexandrovsk, elle fut confisquée sur l'ordre du soviets central, qui affirma à cette occasion que lui seul jouissait de la prérogative d'organiser l'échange libre (sic) entre le prolétariat et le paysannerie. Par la suite, les paysans de Gouli-Poliz se préparèrent à marcher sur la ville et les marchandises furent débloquées aussitôt (M 70-71).

Voilà. Nous voulions montrer que l'alternative au socialisme a été et est possible. Que la critique en actes de tout pouvoir n'était pas utopie naïve. Et pour ceux qui prétendraient qu'il n'y a là que rabâchages de vieilles histoires, montage du militant, je voudrais ajouter quelques mots sur nos intentions du moment : utiliser ces articles comme machines de guerre. A commencer par une certaine «voix gauchiste» qui, après avoir fait ses choux gras dans l'Éloge fastueux du Grand

Lévine, via Moscou ou via Pékin, feint de découvrir 60 ans plus tard la vraie nature du socialisme. Le clique qui refusait de désespérer Billancourt en lui livrant la vérité sur les «Goulags», que l'on voit aujourd'hui envahir les médias (ils y ont accès, eux !) se repandant à n'en plus finir en professions de foi libertaire. Mieux vaut tard que jamais. Ceci dit, les mêmes n'ont pas renoncé à nous racler les oreilles sur le soi-disant fait d'alternatives. Tirant tous le bidon un peu tardif de leurs échecs de militants marxistes-léninistes, ils voudraient nous faire avaler que toute question d'organisation, de militance, de révolution est vaine aux possibilités de l'histoire. Et de la critique du léninisme on arrive au Romantisme et à la nouvelle philosophie. Un certain individualisme pseudo-libertaire s'accommode bien du libéralisme, n'ayant pour toute pratique que l'écriture et la frustration de salons giscardiens. Un anarchisme culturel qui n'ayant aucun préjugé, totalement déhébété ne rechigne devant aucune consommation, surtout pas la culture. Les mêmes qui en sont à découvrir et à faire campagne sur la disparition des Droits de l'Homme. He trouvent un allié naturel dans la «gauche» qui ne peut plus se faire face au miracle du socialisme indochinois. Le parti dit communiste, mais français à coup sûr, qui ose encore parler de «bilan globalement positif» pour le pays de l'État. Après avoir cautionné par leur silence, puis leur mensonge, le massacre de dizaines de milliers d'opposants révolutionnaires dès 1921 en URSS, ces menteurs machabes voient toujours dans la dissidence des alliés de l'impérialisme. Ceux qui ont vendu mai 68 pour quelques centimes à Grenelle ; ceux qui croient toujours au socialisme scientifique n'ont pas changé : la bas «hooligans hier» (en parlant de Makhno) et aujourd'hui «provocateurs», éléments étrangers à la classe ouvrière. Staline mort, on change le vocabulaire, pas les pratiques. Quant aux socialistes qui voudraient nous faire rotuler les yeux devant les urnes à échéances fixes, ils ne sont pas plus nets. Leurs confères de l'Internationale socialiste au pouvoir le montrent tout les jours : hier on assassinait dans les prisons allemandes, aujourd'hui on tire (et on tue) les paysans au Portugal et de tous temps leurs confères travaillistes assassinent en Irlande.

Cesons de regarder le passé. Les Italiens ont démontré, aujourd'hui, la possibilité de faire vaciller l'État moderne. Mais là aussi, les partisans de l'autonomie ouvrière ont retrouvé en face d'eux et bien oui (c'est la seule nouveauté) la droite et la gauche «démocratiques». Il y a aujourd'hui 1200 prisonniers politiques dans les prisons de la démocratie italienne. Là-bas, la préventive est de 5 ans. Tirons-en les leçons pas d'alliance avec le syndicat du crime international, pas d'alliance avec les partisans de la liberté conventionnelle. Et comme disait Makhno : «Nous ne vaincrons pas pour répéter l'exemple des années passées ; remettre notre sort à de nouveaux maîtres ; nous vaincrons pour prendre nos destinées en mains et arranger notre vie par nos propres volontés et avec notre vérité.

G. GILBERT

- Notes
- (1) MA : makhnovitchina
- (2) M : Makhno Mémoires, «Makhno, une épopée» - Ed. Belfond
- (3) A : Archinoff - «La Mouvement makhnoviste» - Ed. Belfond
- (4) Il faudrait ajouter le livre de Makhno lui-même : «La révolution russe en Ukraine» Ed. Belfond
- (5) c'est noté qu'il soulignait
- (6) Pétlioura, chef de file des nationalistes ukrainiens
- (7) Ville natale de Makhno et centre de la région insurgée



QUELLE AMNISTIE ?

La création des «Kuzul an Distaolad» (KAD) peut avoir plusieurs avantages. Relancer le soutien aux prisonniers quand le spectaculaire des procès fait place au silence. Remplacer le COBAR un peu fatigué, et remédier à leurs défauts : cantonnement sur le terrain anti-répresseur et leur utilisation par tous les groupuscules gauchistes. Mais le danger est grand : lancer une structure qui n'apparaît que comme une organisation de plus et qui s'essouffie en l'espace de quelques mois.

Le débat qui a eu lieu lors de la dernière réunion de coordination à propos du statut de prisonnier politique est révélateur de la contradiction et des difficultés du combat anti-répresseur. Vraiment, nous ne voyons pas où est la contradiction entre, d'une part, demander l'amnistie, et d'autre part, revendiquer le statut de prisonnier politique. Dire que l'on ne peut exiger les deux, sous prétexte qu'ils sont contradictoires, est un argument bien formel. Et c'est là que, précisément, la lutte anti-répresseur lisse tout le monde. Parce qu'on se condamne ainsi à répéter et à peindre éternellement les mêmes slogans : «Libération des détenus, ou amnistie.» Et on peut rêver longtemps, comme on se faisait plaisir en criant «détruisons les prisons» dans les années 70.

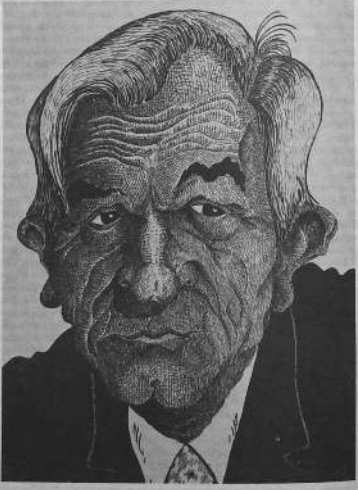
Prenez un exemple révélateur : lors de la grève de la faim, l'été dernier, on a souvent entendu la reproche suivant, «demander la libération de Yann Puillandre, c'est un combat réformiste, car ce n'est pas correct de mettre en avant un prisonnier sans exiger la libération des autres». Mais combien aurait-on ramassé de pétitions (au lieu des quelques 10000 rassemblées) si l'on avait exigé la libération de tous les détenus politiques bretons ? Tout le monde connaît la réponse.

En y regardant de plus près, un certain radicalisme «libérons les détenus bretons» s'accommode fort bien d'une pratique bien timide : pétitions aux parlementaires Il faut être capable de moduler les pratiques en fonction des objectifs qui sont de deux ordres, à court et à long terme. La dénonciation de la CSE, depuis les interrogatoires et perquisitions, jusqu'aux conditions de détention en passant par l'instruction du procès. Et ce combat, type «Droit de l'Homme», sur le terrain de la justice bourgeoise, n'est pas contradictoire avec l'exigence de libération des détenus. Plutôt que faire du volontarisme, il vaut mieux concentrer ses forces là où l'on peut gagner. La revendication de statut de prisonnier politique n'est pas contradictoire, elle est un moment de la lutte pour la libération. Sinon que l'on aille tout de suite sortir les inculpés de taule, car il ne faut pas se fermer les yeux : personne d'autre ne le fera.

Pour revenir à cette grève de la faim, le but était simple : en mobilisant la population sur un fait scandaleux (un an de prison pour un dossier vide) on montrait à l'évidence le caractère arbitraire des poursuites, quelles que soient leurs motivations. Et si l'on était certain que la CSE ne céderait pas pour plusieurs détenus, on pouvait espérer qu'une campagne axée sur un détenu eût une chance de réussir. Une fois Puillandre libéré il aurait été bien plus difficile pour la justice de justifier des emprisonnements identiques à celui de Puillandre, c'est-à-dire sans la moindre preuve. Ce n'a pas marché pour plusieurs raisons. Alors tant que le rapport de forces est ce qu'il est, pas de démagogie (d'ailleurs en Irlande et au Pays Basque le rapport de force n'est pas le même et il y a pourtant des détenus en taule pour des dizaines d'années. Nous ne sommes pas en Russie en 17). Réclamons le statut de prisonnier politique jusqu'à l'amnistie.

Il est possible aujourd'hui, comme pour Puillandre cet été, de mobiliser l'opinion pour des objectifs réalisables tout de suite : libération conditionnelle de certains détenus (pour qui légalement c'est possible), le cas Herjan, dédommagement des préventives pour les acquittés et ceux qui ont pris des peines inférieures à leur temps de détention, rapatrier du dossier vide (toujours !) de Puillandre et à l'occasion parler des interrogatoires de la PJ, exiger le statut de prisonnier politique ou la liberté provisoire pour les détenus en préventive. Demander le statut de prisonnier politique, c'est jouer, comme l'on disait avant, sur les contradictions de l'appareil répressif qui tend de plus en plus à résoudre ses contradictions en ... bafouant toute garantie et liberté. Et se battre pour ce statut, c'est tenir compte du soutien réel, aujourd'hui, qui n'est pas grand chose. C'est déjà améliorer le sort des détenus (vistes, conditions de détention) en attendant des jours meilleurs. Enfin, à l'heure de la criminalisation c'est se battre pour faire admettre que l'opposition radicale à l'État ne s'est pas de la délinquance et qu'elle n'est pas du ressort de la psychiatrie. La justice est politique.

Mais qui dit combat démocratique ne dit pas pleurnicher auprès des partis de époques hexagonaux. C'est précisément parce que ceux-ci se foutent pas mal des prisonniers politiques que nous devons occuper ce terrain. Derrière les discours électoraux, les promesses, on devrait avoir compris depuis longtemps qu'il n'y avait que du vent. Nous n'avons rien à attendre des politiciens. Compter sur notre force, nous organiser de manière autonome en faisant attention à ceci : les gens qui se mobilisent aujourd'hui pour les détenus, quand d'autres sont absents, ne se contenteront pas de pétitions ni de déclarations de principe. Si le mouvement est au creux de la vague, ce n'est pas en épuisant ses forces vives dans des luttes perdues d'avance ou trop partielles que l'on avancera.



Le mercenaire Tallantier

Derrière la CSE, il y a l'État français. Et déjà, en demandant l'amnistie, on fait plus que de dénoncer la répression. L'amnistie ce n'est pas imposer le pardon de l'État en évitant des erreurs de jeunesse ou en prêchant contre la violence minoritaire. Amnistie, parce que les détenus n'ont fait que répondre, à leur manière, à une violence mille fois plus importante. Et ce que l'on appelle la justice dans cette histoire, n'a fait que se baser habituellement : punir ceux qui s'élevaient contre l'ordre capitaliste hexagonal. Dénonçons partout l'erreur judiciaire ; les vrais coupables se sont enfuis du Palais de Justice. Les responsables de l'oppression et de l'exploitation du peuple breton sont en cavale. Arrêtons-les !

ARGAD BREIZH

YANN PULLANDRE : L'HOMME A ABATTRE

Quelques temps avant le procès d'octobre 1979, huit nouvelles inculpations étaient signifiées à notre ami YANN. Ce militant avait été arrêté en juillet 1979, parce que l'on avait trouvé des pains d'explosifs dans sa voiture. Comme la marque de cet explosif était utilisée surtout par les services de l'État français il ne fut pas possible au juge d'instruction de retenir cette charge contre lui. Le juge de la C.S.E. et ses chefs hiérarchiques commencent à douter de la solidité de leur dossier à son encontre. Ceci n'étonnera personne et surtout pas nous.

La nouvelle manœuvre était donc habile et sans risque. Un acquittement était à envisager. Mais acquittement dit libération. Ce qu'il ne fallait surtout pas laisser faire. Heureusement quelques arrestations dans le Finistère, dont on aura certainement l'occasion de reparler et la présence de certains individus en prison actuellement ; leurs prolongements sont venus à point nommé rassurer ce beau monde. Il a suffi d'une déclaration d'un seul de ces individus, fausse évidemment mais qu'importe !!! Le tour est joué. Une première condamnation à quatre années fermes. UN SCANDALE QUI N'EST PAS ACCEPTABLE.

Donc nouvelle instruction. Et première inculpation pour complicité d'attentat Élémentaire ! Aucune preuve mais bien commode lorsque l'on ne trouve rien d'autre à se mettre sous la dent.

Dans le foulée une deuxième inculpation pour «participation à une association de malfaiteurs». Forcément, et toutes deux entraînent deux nouveaux mandats d'incarcération. Lorsque l'on sait que la deuxième inculpation peut entraîner des peines allant jusqu'à vingt années de réclusion criminelle on se demande de qui l'on se fout ... Pour la justice et ses flics, ou l'inverse car on ne sait trop quoi penser aujourd'hui, le compte de

YANN est bon et «mission accomplie chef !!!» Depuis, le verdict des magistrats de la CSE est venue dissiper les doutes du Procureur. Après tout, abondance de biens ne nuit pas.

Mais qu'en est-il exactement de ces nouvelles inculpations ? COMBAT BRETON s'en est inquiété et nous devons reconnaître que les bras nous en tombent.



La femme de YANN, que nous avons rencontrée, nous a confirmé que les déclarations d'un inculpé de juillet étaient fausses et qu'aucun élément ne pourra venir étayer ces «révélations» faites dans des conditions et dans le climat que l'on connaît. C'est une grossière manipulation destinée à ficeler un dossier dans lequel il manquait des éléments ... et des RESPONSABLES. Ceci nous avait été confirmé dès le mois de juin par notre nouveau vicar de ROSTRENEC, Hervé BACQUER comme nous l'avons publié dans notre numéro 5 de JUILLET-AOUT 1979. Depuis d'ailleurs cet inspecteur des RG a changé de zone.

Encore des «soldats» sans chef ! Et surtout pas plus de la moitié des attentats élucidés. Mais une cache d'explosifs trouvée sous un faux nom (les petits mains) à 100 m du domicile du Commissaire LE SCOUILL ! Le vrai locataire ne peut être identifié. Alors qui dans le Finistère est assez intelligent pour mettre en scène les fins limiers de notre cowboy national ? Saluez notre regard. Sans chef il ne peut y avoir de dossier bien ficelé. Il faut donc presser le citron et trouver quelqu'un qui soit d'accord avec ces messieurs de la P.J. ... C'est fait.

Tout le monde est donc satisfait : le juge, la P.J., le procureur et tous autres chacals ...

Mais qu'ils ne jugent pas trop vite cependant. La preuve sera faite qu'une fois encore le dossier est désespérément vide et YANN sera donc acquitté. A moins que ... comme au procès d'octobre il se voit déclarer «non coupables» pour tous les faits matériels retenus (vol d'explosifs ...) et en même temps écopé quatre années fermes !!! Aux derniers nouvelles YANN ne craint toujours la cervelle pour essayer de comprendre le pourquoi de ces quatre années. Si vous avez des idées là-dessus, écrivez-les.

L'autre accusation retenue était liée au fait d'avoir participé à des réunions politiques auxquelles assistaient des membres du FLB. Or ces membres ayant participé à ces mêmes réunions ont été acquittés, y compris ceux appartenant à la branche politique du FLB et se reconnaissant comme tels.

Il est évident que nous sommes très heureux qu'ils aient retrouvé leur liberté après seize mois de prison, sans une faiblesse, et qu'ils gardent intactes leurs convictions.

Mais lorsque l'on veut garder quelqu'un en prison, que les ordres viennent d'en haut, il vaut mieux parer à toute éventualité. Dans ces conditions un non-lieu en cours d'instruction est peu probable et YANN devra passer une nouvelle fois devant les Juges. Quand ? Mais le plus tard possible, bien sûr !!! Ceci est proprement révoltant et nous écœuré. Nous n'aurons de cesse de dénoncer ces procédés inhumains et scandaleux. Tu peux compter sur nous YANN ainsi que tous les autres prisonniers bretons honnêtes. Nous sommes décidés, avec d'autres centaines d'autres Bretons de tout mettre en œuvre pour vous sortir de là rapidement. Par tous les moyens.

PER ROUZIC



ASSOCIATIONS FAMILLES

L'Association des Familles des Détenus Politiques Bretons est amenée aujourd'hui à se pencher sur le problème posé par les délais anormalement longs que la Cour de Cassation exige avant de rendre un arrêt, lorsqu'il s'agit de pourvus introduits par des condamnés politiques bretons.

Nous rappelons brièvement les faits : Au mois de juillet 1978, la Cour de Sûreté de l'Etat rend son verdict à l'issue du procès intenté, dans l'affaire dite «Rojinsky», à huit militants bretons accusés d'attentat en Bretagne. Tous avaient été arrêtés et incarcérés début février 1978.

- Les peines prononcées sont les suivantes :
- Rojinsky Serge : 8 ans de prison ferme
 - Daniel Jean-Paul : 7 ans de prison ferme
 - Villeneuve Jean-Marie : 7 ans de prison ferme
 - Keltz Patrick : 6 ans de prison ferme
 - Jouin Georges : 5 ans de prison ferme
 - Guillanton Jean-Michel : 4 ans de prison ferme
 - Bernard Jacques : 4 ans de prison ferme
 - Salomon Jean-Marie : 2 ans de prison dont 1 an avec sursis
- (Ce dernier est mis en liberté conditionnelle le 8 Août 1978).
- Dès la fin du procès, les avocats des condamnés ci-dessus exception faite pour Salomon, introduisent au nom de leurs clients un recours en Cassation motivé pour vices de forme.

Depuis lors, soit plus de 16 mois, aucune nouvelle de ces pourvus. Les démarches et sollicitations des avocats, en particulier de l'avocat chargé de plaider en Cassation, restent sans effet. Les réponses sont invariables : «La Cour va se saisir de ce dossier incessamment ou bien l'arrêt de la Cour est imminente ou encore «Le retard est dû au manque de personnel». Ce dernier prétexte est d'ailleurs fallacieux et la Cour de Cassation a déjà tranché dans des affaires dont elle était saisie

bien plus récemment que celle qui nous occupe. Alors pourquoi ce retard injustifié qui finit par ressembler fort à un blocage systématique pour ou ne sait, quelles mystérieuses raisons ?

Toujours est-il que cet état de choses risque à très brève échéance de devenir préjudiciable aux détenus concernés.

En effet :

- Ayant introduit un pourvoi en Cassation, ils ne sont pas considérés, au regard de la loi, comme «Condamnés» mais comme «prévenus».
- N'étant pas «condamnés», ils ne peuvent solliciter une mise en liberté conditionnelle.
- Cette liberté conditionnelle peut être accordée à mi-peine, moins éventuellement des remises de peine.

Deux des détenus, Guillanton et Bernard, condamnés à 4 ans, et donc à mi-peine début février 1980, arrivent à une époque qui pourrait leur autoriser à demander une mise en liberté. Dans cette optique, et ne voyant rien venir du côté Cassation, ils décident il y a quelques semaines de renoncer à leur pourvoi. Cette démarche doit avoir comme conséquence première de les faire passer de l'état de «prévenus» à celui de «condamnés»; mais ce déistement pour être effectif doit être entériné par un acte délivré par la Cour de Cassation, laquelle ne se saisira du dossier «Rojinsky

ky» que pour le traiter en son entier et une fois pour toutes. Tant et si bien que Bernard et Guillanton restent liés par un arrêt de Cassation avec lequel ils n'ont plus théoriquement rien à voir, et restent comme les autres, prévenus, donc interdits de liberté, jusqu'à la décision de la Cour.

Par ailleurs, qui dit pourvoi en Cassation, dit possibilité de voir un jugement cassé. Supposons que la Cour casse et qu'il y ait nouveau jugement. Supposons toujours que la Cour de Sûreté de l'Etat, qui aurait, une nouvelle fois à connaître de l'affaire «Rojinsky», soit logique avec elle-même, et juge selon les mêmes critères que ceux qui ont présidé au dernier procès terminé le 20 octobre 1979. S'il en était ainsi, tous les condamnés de juillet 1978 pourraient voir leurs peines considérablement réduites. Dans ce cas, sans parler de Guillanton et Bernard, certains des détenus, peut-être tous, rempliraient les conditions pour obtenir leur libération, dès l'énoncé du verdict ou peu après.

Un second pourvoi en Cassation a été introduit par deux autres militants bretons, Chenevière et Montauzier, impliqués dans une autre affaire et condamnés l'un et l'autre, en novembre 1978 à 15 ans de prison ferme. Là non plus aucune nouvelle du pourvoi. Il est vrai que dans ce cas, l'attente n'est encore que d'un an !



NOUVELLES ADRESSES

Les détenus politiques bretons de Meun viennent d'être regroupés à la date du 18 - 12 avec les détenus de Fresnes. Voici leurs nouvelles adresses :

BERNARD Jacques	690 892 CNO	1, avenue Division Leclerc 94261 Fresnes Cedex
DANIEL Jean-Paul	690 893 CNO	1, avenue Division Leclerc 94261 Fresnes Cedex
GUILLANTON Michel	690 894 CNO	1, avenue Division Leclerc 94261 Fresnes Cedex
JOUIN Georges	690 895 CNO	1, avenue Division Leclerc 94261 Fresnes Cedex
KELTZ Patrick	690 896 CNO	1, avenue Division Leclerc 94261 Fresnes Cedex
VILLENEUVE Jean-Marie	690 897 CNO	1, avenue Division Leclerc 94261 Fresnes Cedex

NOUS VOULONS LA LIBERATION DES DETENUS

LE PROCÈS DE CLAUDE BALCON Le 30 Novembre 1979

C'est vraiment par un réquisitoire contre l'armée que s'est traduit le procès de Claude BALCON, inculpé pour le rapt de ses papiers militaires en soutien à J.R. Quinard, deserteur. Un succès monstre : la salle d'audience comble, un public réceptif dont les applaudissements et les ricanements ponctuèrent le procès malgré les menaces du Président d'évacuer la salle, de très bonnes interventions tant de la part de C. Balcon, des témoins que de l'avocat, Me MIGNARD.

Sans se laisser impressionner par le juge qui voulait constamment interrompre (je déplore d'être interrompu à chaque fois que je veux dire quelque chose), C. Balcon donne tout de suite le ton en affirmant au juge : «Mes papiers, je ne les reprendrai jamais !». Suit une dénonciation de l'embarquement des jeunes des 15 ans, l'armée profitant de l'âge, des conflits familiaux et d'une propagande mensongère judicieusement introduite à l'école.

Claude raconte ensuite sa participation aux comités de soldats, sa demande de réadmission obtenue non sans peine, «L'armée a mis 3 ans à comprendre, est-ce que vous mettez autant de temps ?», (rire).

Il salue la lutte des paysans du Larzac contre l'extension des terrains militaires et rappelle qu'il est, en Bretagne, l'armée est partout. Suit la dénonciation de la politique énergétique française, des interventions militaires en Afrique, du sermentement (20 % du budget national). En soulignant le conditionnement déterminé à la violence, aux guerres, il achève de placer son procès sur le terrain politique. C'est un procès pour droit d'opinion qu'on lui intente : «Procès qui n'a pas lieu d'être : un délit de fascisme !». Claude termine en interpellant le Président, lui rappelant que les juges ne font pas seulement qu'appliquer la loi, par leur jurisprudence, ils doivent la faire évoluer.

Viennent les témoins qui, dans l'ensemble, sont efficacement intervenus (et bruyamment applaudis) en reprenant et complétant ce que C. Balcon avait dit.

Mme de la Bollardière d'abord dénonce les scandales de l'armée française en Indochine défendant non la liberté mais des capitaines, dénonce aussi la torture largement employée en Indochine et Algérie. (Ceux qui seront venus à la soirée de soutien auront vu des documents de militaires français, des têtes d'Indochinois à la main). M. de la Bollardière aura fait deux mois de forteresse pour s'être opposé à la torture en Algérie. Elle dénonce encore le terrorisme d'Etat que constitue la dissuasion nucléaire (millions de civils servant d'otages). Elle rappelle l'existence de la Convention Européenne des Droits de l'Homme (ça ne peut pas faire de mal) qui mentionne, entre autres, le droit de changer d'opinion.

Puis Célestine Mazé racontera comment son fils a failli s'engager à 15 ans, comment et pourquoi elle l'en a dissuadé.

Puis ce fut la plaidoirie de J.R. Quinard qui se retourne vers Claude, prend les gens à

témoign, interpelle les juges : «Le Congrès du Syndicat de la Magistrature a émis des inquiétudes quant au rôle de la justice en France». Ayant vécu aussi l'engagement à 15 ans, il dénonce la propagande dorée de l'armée sur les gosses (et les autres) mais il ira plus loin en dénonçant l'armée qui depuis 1968, «se met en place : une armée de guerre civile. Il n'y a plus de distinction entre l'ennemi intérieur et extérieur. Cette armée de guéilla urbaine ou non, aux multiples usages (interventions en Afrique) permet de mater les mouvements populaires de libération (au nom du peuple français)».

Il y aura de l'humour quand Jean-René Quinard racontera comment, en cas de guerre civile, il serait (ayant appartenu à l'armée) chef de détachement à St Urbain et prendrait le maquis plutôt que de taper sur la genouille des travailleurs. Le juge regarde (c'est un spectacle) et en oubliant d'interrompre Jean-René. Il propose encore que l'on attribue à la recherche médicale ce que l'on donne à l'armée et ce que pour celle-ci on quête.

Le témoignage suivant ne dépouille pas : incisif et percutant : Geneviève Corfa, en quelques mots bien sentis, réclame le droit d'expression dans les casernes, et dit pourquoi en tant que femme, elle refuse l'armée qui est d'école de l'abjection où l'on apprend le mépris de la femme (putain ou mère de famille) où l'on forme les mâles violents, phalocrates et violents.

A noter lors du témoignage de J.R. Padovani : «A l'armée, je n'ai pas appris grand chose, j'ai fait des stages après. Comme manœuvre, on apprend à attaquer l'ennemi, l'armée est antipopulaire et tournée vers l'intérieur». Et une citation de Boris Vian : «des guerres non luites, au premier rang, on met toujours les amateurs».

Jacques l'Hannou fera un très bel exposé sur la militarisation en Bretagne.

Fanch Henaff, quant à lui, réclame un véritable statut de l'objetneur et refuse tout acte d'obéissance à l'armée comme le fait de déposer symboliquement garder ses papiers militaires. Fanch dénonce le néocolonialisme (USA en Iran du temps du Shah, France : installation pure et simple d'un régime pro-français à Bangui) et rappelle, comme les autres, le caractère politique du procès.

Devant cette avalanche d'arguments, le Procureur de la République ne trouve rien à dire et réclame une peine d'amende et une suppression des droits civiques pour cinq ans.

L'avocat Me Mignard aura une plaidoirie percutante, longuement applaudie. Sur le plan du droit, il souligne que les articles 133 et 41 du code du service national sont contraignants, et qu'un aîné de l'art-41 réglementant l'objection de conscience est illégal puisqu'il interdit toute possibilité pour cet article alors que par ailleurs «nul n'est censé ignorer la loi».

Il expose ensuite le problème de fond, à savoir la responsabilité de chaque individu devant les institutions et général et l'armée en particulier. Puis il démontre qu'historiquement l'armée «normale» (discipline, hiérarchie et absence de conviction) n'a jamais attiré l'admiration. Il y oppose des situations d'exception : être de la Révolution de 1789, une armée de civils, mal équipée, sans hiérarchie et sans instructions militaires a effectivement défendu la révolution. La desertion était alors normale, non du fait des sanctions mais parce qu'ils croyaient à la liberté qu'ils défendaient à ce moment-là.

La garde Nationale, en 1870, inutile ses généraux et participe à la Commune.

Qu'ont ce que la Résistance de 1945 ? Un mouvement populaire armé défendant la dignité d'un peuple alors qu'institutions et armée ont fui. Ou était le civisme en 1945, dans la collaboration ou dans la résistance ?

Me Mignard aura démontré que l'obéissance civile aveugle et la discipline, c'est le contraire de la responsabilité et de la liberté.

Jugement du 14 décembre 1979 : VERDICT : 500 FRANCS D'AMENDE.



RUSH SUR LES POMMADES

M. Barro, qui ne se départit jamais de son humour délicat et de son excellent bon goût qui fait tout son charme et sa distinction, vient de déclarer : «En France, il n'y a pas de tendances à l'autonomie : il y a seulement des degrés d'autonomie».

On nous l'avait présenté comme un économiste : il était dermatologue. A noter que le traitement préconisé n'est pas en vente en pharmacie. Les praticiens s'adressent à la CSE, et les infirmiers émargent au Ministère de l'Intérieur.

HISTOIRE : L'impartialité du conservatisme mou

De retour de captivité en 1943, Henri Fréville fut chargé par le comité d'études de la Résistance d'étudier la presse en Bretagne sous l'Occupation et de préparer son remplacement à la Libération.

Cela nous vaut aujourd'hui un livre en deux parties : une enquête qui prétend à l'impartialité de l'historien et un témoignage sur une action personnelle qui veut profiter sans doute du même bénéfice d'impartialité.

LE TEMOIGNAGE D'UN COMMIS DE L'ETAT

C'est le témoignage qui est de loin le plus intéressant. On y voit un Fréville totalement étranger au problème breton, affirmer ici, en parlant des Sudètes que le problème des minorités conditionne la paix en Europe, pour réduire plus loin le séparatisme breton à des tentatives de l'ennemi et de quelques compensa et se féliciter enfin que, grâce à lui, Ouest-Eclair soit devenu Ouest-France.

Après une critique du service de presse, de la propagande Stäffel allemande, notre commissaire à l'information raconte avec minutie et satisfaction comment il a organisé la mainmise de l'Etat sur la presse et la radio en Bretagne à la Libération en mettant immédiatement un terme aux naissances spontanées de journaux. Il est vrai, comme il le souligne qu'un historien des commissaires partis du Rôle en Bretagne était particulièrement qualifié pour devenir un agent de l'Etat aux affaires bretonnes relevant de l'information.

On a aussi un témoignage éclairant sur la manière dont Radio Rennes abandonna très vite en 1944 de timides programmes bretons et folkloriques devant les premières protestations de certains auditeurs, ce qui, aux dires de Fréville, a eu des conséquences regrettables. C'est le moins qu'on puisse dire.

LA FAUSSE NEUTRALITE DE L'HISTOIRE

L'étude historique, par contre, se perd dans les tribulations de l'istère Yann Fouéré, à qui on aime bien réduire le mouvement breton : son ambition, ses magouilles journalistiques et ses fumeux projets bretons et européens qui prennent évidemment un relief particulier à l'époque nazie.

Si Yann Fouéré essaye de les battre sur leur propre terrain, la visée des dirigeants de Ouest-Eclair, approuvée par Fréville, est très claire : conserver la Bretagne à la France en soutenant le régime de Vichy. En fait, malgré tous ces petits calculs et ces mauvais complots c'est bien entendu Hitler qui choisira : le Maréchal et la Collaboration plutôt que les Séparatistes de Debeauvais. L'histoire se doit d'aller à l'essentiel, et les vaines agitations d'un Fouéré n'ont guère de conséquences parce que justement elles ne représentent rien en Bretagne.

Mais c'est la conclusion surtout qui est éclairante : une saine méthode historique a conduit Fréville en 1978 à approuver le Directeur de Ouest-Eclair qui, avec d'autres savait estimé en 1940 que leur devoir était de rester à la barre, dans l'espoir de sauvegarder l'essentiel autant que faire se pouvait.

Et l'essentiel, dans cette tourmente que l'on ne cherche ni à expliquer ni à éclairer, est dépit du souci historique affiché, c'était que, après la guerre via presse quotidienne bretonne présente des analogies avec celle qui existait à la veille de la seconde guerre mondiale.

La réconciliation de l'ancien délégué de l'information et de l'ancien directeur d'Ouest-Eclair, dans une Bretagne au statut inchangé, est une belle image de la France Girardienne, grande rassembleuse de la Bourgeoisie française, des pétainistes aux Gaullistes.

A. DANIEL



Illustration de l'ouvrage de Yann Fouéré (1944) - Archives privées



Les quotidiens de Yann Fouéré - (Archives privées)

Texte à l'appui

Ouest-France, Ouest-Eclair, Fréville, même tabac.

Editorial numéro un d'Ouest-France, août 44

«Les Bretons sont Français avant tout, malgré les sophismes d'une clique d'aristocrates et d'imposeurs à qui l'armée allemande a servi de sage femme, de maraîche et de nourrice. Ils sont français justement parce qu'ils sont Bretons.»

Commentaire de Fréville : «Le lancement d'Ouest-France était une victoire pour tous ceux qui avaient à cœur le retour à la vie normale ; grâce à la diffusion de ce quotidien, un nombre fort important d'habitants de l'ouest allaient pouvoir reprendre un sain contact avec les réalités nationales.»

Editorial Ouest-Eclair, 24 juillet 1940 : «C'est dans le cadre de la réorganisation entreprise par le Maréchal Pétain, dont les libertés provinciales sont un principe fondamental et dans l'unité du nouvel Etat français régénéré que la Bretagne doit trouver sa stabilité.»

Archevêque de Rennes, juillet 1940 : «Je suis heureux d'avoir été désigné pour maintenir dans les âmes bretonnes la foi chrétienne et la fierté française.»

Commentaire de Fréville : «Le coup d'arrêt [aux vidéos séparatistes] avait été donné.»

Sans commentaire ... N.D.L.R.



Le numéro 1 d'Ouest-France (7 août 1944).

Samedi 19 Janvier, 21 heures Château de la Roche Jagu PROJECTION DU FILM Cochon qui s'en dédit

DE JEAN-LOUIS LE TACON
ET THIERRY LE MERRE

«COCHON QUI S'EN DEDIT» traite du rapport d'un homme et de son travail. Il s'agit d'un élevage industriel de porcs, en système hors-sol, que M. a monté avec un plan de financement alléchant. Il a emprunté six cent mille francs, et les remboursements devaient se faire sans difficultés. Mais avec le temps, tout ne va pas pour le mieux. Les ennuis s'accroissent : les déceptions, les colères, les frustrations. En cinq ans, tout l'argent gagné est utilisé pour payer la dette sans qu'il en revienne un centime.

Le film est conçu comme une approche directe d'un homme dans un fonctionnement de production. M. refuse ce schéma, les conditions de son travail, sa femme, son enfant, les amis, les sorties, le bout de jardin, la chèvre sont des éléments de qualité, qu'il ne veut pas abandonner. Autant de lignes de fuites qui perturbent le fonctionnement souhaité par les autres, le groupement de production où il est intégré, la banque, les voisins ; le syndicat, les beaux-parents ...

M. se débat dans l'univers qu'il contribue malgré lui à se créer. Les simples gestes journaliers du travail le ramènent à ses fantasmes, nous aux nôtres : la castration, la mutilation, les conditions concentrationnaires de l'élevage, les odeurs dont il voudrait se débarrasser comme un bleu après le travail, la merde, le vérole, les microbes, la maladie, la mort.

La caméra pénètre, indiscreète et révélatrice dans la machine, produit les images, les renvoie à M., induit chez lui une réflexion, une clairvoyance, une extériorisation.

Un edit. M. joue ses fantasmes pour la caméra, les met en scène, pour en arriver à un constat d'échec : «on arrête tout.»

Mais pour M., est-ce l'échec ? ou bien la caméra a-t-elle permis de révéler à un homme, pendant trois années de tournage, son enfermement, sa persécution, sa mort ?

Dans ce cas la caméra intervenant non seulement comme un témoin de scénarios directs, mais comme un moteur producteur d'événements, un CINEMA COMPLICE.

SOUS PRESSE

GUIDE-ANNUAIRE CULTUREL DE BRETAGNE 1979-1980

Réalisé par le Centre Nantais de Culture Celtique.

Plus d'un an de travail
Plus de 1000 adresses utiles :
musées de Bretagne, centres culturels, maisons des jeunes et de la culture, cercles celtiques, bagadoù, bibliothèques, sociétés savantes, chanteurs et musiciens bretons, principales associations culturelles, théâtres, cinéma, journaux, maisons d'édition, etc ...

essentiel de ce qu'il faut savoir pour créer une association, organiser une fête, lancer un journal, demander une subvention,

Une nouvelle revue MUSIQUE BRETONNE

«Musique bretonne» est un journal d'information sur la musique traditionnelle chantée ou instrumentale. Réalisé sous l'impulsion de S.K.V. (Sonerien ha Kanerien Vreizh) et de Dastum son but est d'être un lien entre les musiciens et chanteurs en même temps qu'une fenêtre ouverte sur notre musique traditionnelle pour les autres.



SON PROGRAMME

Les grandes rubriques de «Musique Bretonne» sont les suivantes :

Articles de fond :

Résultat des recherches en cours : au fur et à mesure de vos travaux vous êtes invités à faire des petits textes sur tel sonneur, tel instrument retrouvé, tel ensemble de cartes postales sur un sujet déterminé ... afin de ne pas attendre une éternité avant de connaître le résultat des enquêtes en cours.

Histoire de la musique bretonne

Chants, contes, tradition orale issus de collectage et posant un problème. (chants inédits, questions au sujet de tel chant, demande de versions de tel chant ou tel conte ...)

Le coin des luthiers

Résumés de conférences ou de stages techniques.

Le Journal des pays doit servir à informer sur des questions d'actualité.

Les nouvelles locales relatives à l'exercice de la musique traditionnelle.

Les festoù noz. (Nous demandons aux associations, chanteurs, sonneurs, de nous faire connaître leur calendrier.)

Les fêtes et compte rendus de concours de musique traditionnelle.

Travail des commissions et des équipes locales.

Discographie - Bibliographie concernant la musique traditionnelle. Divers, courrier des lecteurs, annonces, insultes ... et une fois par an une table des matières récapitulative.

SONERIER HA KANERIER VREIZH
HOTEL DE VILLE
22000 SAINT-BRIEUC

école de sonneurs de saint brieuc

accordéon - vielle - binioù - bombarde



m.j.c plateau

HON ENKLASK DIWAR-BENN AR SKINGOMZ HAG AR SKINWEL

Setu ar goullennad hon euz kaset d'un toullad kazetennou evit dezhañ skinet.

1) Ha seteo a rit ar c'hasadennou pa vez pouz' deoc'h ?

2) Pere so ar c'hasadennou a bily deoc'h ar muiañ ?

3) Ha kompren a rit mat ar speakerien staz ? Pehini a bily deoc'h ar muiañ ?

4) Ha karout a rafec'h kenstrivadegoù gent prizioù ?

5) Pa stuz gwellennou a rafec'h ?

6) Diaot ha rebechoù hac'h euz d'ober ?

Respontit c'hwil ni ho ped. A bover so, fuzerez so arsech evit ho kenlabour.

SKOL VREZHONEG EVIT AR BRIZONIDI

Ma anavezit prizonidi a dets c'hoant de studiñ ar brezhoneg kasit dimp a c'homlec'h.

SKINGOMZ HA SKINWEL
4 An Arskol

Nent ar C'hastell Mear
22820 PLOUGOUSSANT

ouvrir un ciné-club, etc ...

et une masse introyable d'autres renseignements pratiques pour tous les responsables culturels des 5 départements breton.

PRIX DE VENTE : 20 F (plus 5 F pour frais d'envoi)

Commandes à adresser au Centre Nantais de Culture Celtique
52 rue de Marché
44000 NANTES



Révolution des œillets à Fresnes

Le lundi 24 Décembre à 15 heures, chaque prisonnier politique Breton recevait dans sa cellule la visite de deux religieuses offrant deux crottes au chocolat et un œillet. Merci, c'est sympa, on accepte ...

Juste sur leurs traces, le brigadier tend un imprimé avec les vœux du directeur des prisons de Fresnes, texte que voici.

L'année 1979 s'achève et nous entrons dans la période dite des fêtes de fin d'année. Je n'ignore pas combien sont pénibles ces jours où, d'habitude, les familles se groupent autour d'un sapin illuminé.

Malgré la monotonie de votre vie et la tristesse qui en découle, souvenez-vous que Noël est surtout et depuis bientôt deux mille ans, pour les chrétiens, un heureux anniversaire qui a apporté l'espoir en un avenir de justice et d'amour fraternel.

Comme brillait dans la nuit d'Orient l'étoile qui guidait les rois mages, en ces jours de Noël, que s'allume en vos cœurs la lueur de l'espoir en des jours meilleurs.

Quelles que soient vos croyances ou votre philosophie, que l'erreur que vous avez commise n'empêche pas l'espérance d'emplir vos cœurs !

Je souhaite enfin que la nouvelle année vous soit aussi favorable que possible. Pour certains d'entre vous, que vous retrouviez vos foyers, vos épouses et vos enfants et pour tous que vous ayez le courage de supporter la sanction de la justice humaine !

Fresnes le 22 décembre 1979
Le Directeur : E. BANCE

A 16 heures les 15 prisonniers Bretons rédigeaient la réponse que voici qui était aussitôt portée au directeur.

- Il n'y a pas pour nous de « sanction de la justice humaine » et nous n'acceptons pas de telles interprétations de la justice.
- Il y a en France une justice de classe au service d'un état impérialiste.
- Il y a violation de la charte des Droits de l'Homme.
- Il y a atteinte grave à la liberté des peuples à disposer d'eux-mêmes.
- Nous n'avons commis aucune erreur. Nous avons défendu notre peuple, nos idées, nos convictions politiques.
- Nous rejetons la philosophie de la soumission et du repentir que vous prônez.
- Nous affirmons notre foi indéfectible dans l'avènement d'une Bretagne indépendante et socialiste.
- Nous attendons maintenant la réponse de Peyrefitte.

BEVET BREIZH DIEUB HA SOKIALOUR
JOYEUX NOEL.

Les Détenus Politiques Bretons.

Et nous ajoutons, comme le dit Georges MOUSTAKI.

« A ceux qui ne croient plus voir s'accomplir leur idéal,
Dites-leur qu'un œillet rouge a fleuri au PORTUGAL. »

BLOAVEZ MAD D'AN HOLL

BULLETIN D'ABONNEMENT

JE SOUSCRIS UN ABONNEMENT D'UN AN A COMBAT BRETON

NOM :

PRÉNOM :

ADRESSE :

PROFESSION :

Ci-joint F par CCP — Mandat lettre — Chèque (45 F min.)

A renvoyer à : Combat Breton « Tronscorff » Langoëlan — 56160 Guéméné-sur-Scorff